REVEL Dialogue

N° 78 - Octobre 2008

Prochain numéro

Date limite de dépôt des articles	Lundi 19 janvier 2009
Sortie prévue le	Vend 06 février 2009

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction : Myriam Clemente

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles sans aucune mise en page ni saut de ligne et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

Info Services 2
Edito 3
Tour D'horizon 3
Dossier Intercommunalite 4
Dossier Espace Enfance 9
La Vie Municipale 12
Cr Des Conseils Municipaux 21
Service Animation Jeunes 24
La Vie Des Associations 26
La Vie Reveloise 38
Petites Annonces 47
Agenda 48

Assistantes Maternelles Agréée

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Barbara, Les Guimets
BERNARD Catherine, Les Jacquets
BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CALISSI Pierrette, Les Jacquets
COLLADO Fernande, Le Sauzet
DAVID Danièle, Le Mont
DURVILLE Elisabeth, Les Faures
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
PLANET Evelyne, Les Roussets
PORCEL Katia, le Mont
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat
Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations
Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS
Tous les mardis après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques
Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

CCBB
Tel : 04 76 89 84 19
Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil : 1er vendredi du mois.

Bibliothèque Municipale
Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau
Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.
Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel
Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF
Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères
Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 12h00 à 20h00.
Autre poubelle : Lundi de 12h00 à 20h00.
SICIOMG Crolles, rue des frères Montgolfier 0476080303

Gros Objets
21 octobre 2008

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Edito

Il est un fait que l'ancienne équipe municipale s'était souvent fait reprocher de ne pas assez communiquer ou de ne communiquer qu'une fois les projets bouclés.

Reconnaissons qu'avec la tête dans les dossiers, il n'est jamais facile de prendre le recul nécessaire pour synthétiser son travail et en rendre compte au Revelois.

Après 6 mois « aux affaires », la nouvelle équipe semble avoir trouvé la recette avec ce numéro du Revel Dialogue de 48 pages qui n'a pourtant pu accueillir tous les articles proposés.

Au programme de ce numéro, 2 gros dossiers au cœur de la vie reveloise : l'évolution de l'intercommunalité et l'espace enfance.

Dominique Maillet

Tour d'horizon

	Çà s'est passé	*Çà va se passer*
Centre de loisirs	Eté 2008 : 246 repas ont été servis aux enfants durant les 3 semaines du centre de loisirs avec le soutien de CCAS.	Durant les vacances de Toussaint 2008 les enfants inscrits au centre de loisir pourront à nouveau profiter de repas chauds !
Résidence personnes âgées	Nous manifestions en juillet pour que le terrain sur lequel doit se construire une résidence de personnes âgées soit libéré.	Des solutions se profilent avec 2 nouveaux terrains sont proposés à St Martin d'Uriage et Eybens.
Espace Guimet	Etude d'une proposition alternative à l'aménagement de la maison Guimet, par une extension au sein de l'école.	Démarrage des travaux début 2009 en intégrant un élévateur pour l'accueil de personnes à mobilité réduite et des capteurs photovoltaïques.
Inter communalité	Vote par le Conseil communautaire du 24/9 de la première étape en vue d'une fusion différentes communautés de communes du Grésivaudan.	Finalisation de la rédaction des statuts, du pacte financier et élaboration du règlement intérieur de la future intercommunalité. Délibération du conseil municipal de Revel sur le choix de la nouvelle interco.
Glissements de terrains	Les pluies de septembre ont entraîné de nombreux glissements de terrain et la coupure de la route des Martinots, entre le château et la station d'épuration.	Les travaux de la route des Martinots seront entrepris en période sèche. Pour l'instant 3 bureaux d'étude ont été consultés.
Sécurité routière	Etude des points sensibles, récolte des demandes des riverains, travail avec le Conseil Général.	Comptage du nombre passages de véhicules sur certaines zones, réflexions sur les moyens à disposition (coercitifs ou incitatifs)
Ecole	Installation d'un réseau informatique par courant porteur avec 2 PC par classe et connexion internet.	L'aide aux enfants en difficulté se fera le soir après l'école.
Bibliothèque	La bibliothèque a déménagé à l'angle en face du restaurant sur la place du village avec une plage d'ouverture élargie	L'équipe de la bibliothèque souhaite organiser ce printemps une rencontre autour des livres anciens.
Associations	L'année 2008 se termine avec un bilan 2008 plus que positif et les activités en cette rentrée de septembre font déjà le plein.	*Voici venir le temps des AG*. Tout plein de revelois nouvellement installés s'apprêtent à prendre leur tour et renforcer les bureaux des associations

Dossier intercommunalité

L'évolution de notre intercommunalité est un projet en discussion depuis quelques années, notamment de par la pression de l'administration pour un regroupement des communes en structures plus importantes. Ce projet s'est cependant accéléré ces derniers mois et il nous a semblé utile de faire le point sur les raisons de ce projet, sur les choix possibles pour Revel.

Vous trouverez dans ce dossier :

- *Un article de B. Michon Président de la CCBB*
- *Un dossier complet sur les tenants et aboutissant du projet par Olivier Thizy*
- *Le point de vue d'Hélène Fanet conseillère municipale*

Un projet de fusion des intercommunalités du Grésivaudan est en cours. La CCBB a été créée en 1993, ce n'est pas très vieux, pourquoi ce projet ?

Les lois de décentralisation ont ramené le pouvoir de décision sur les territoires qui se sont donc organisés en créant des structures. On a vu naître un grand nombre de syndicats, de communautés de communes et d'associations, tendant à répondre aux problèmes et besoins de la population. Le résultat de cette organisation, plus ou moins empirique, se traduit par une complexité liée au nombre important et à la spécialisation de chaque entité, un coût de fonctionnement au final élevé (rapport de la Cour des Comptes) et une efficacité relative.

Les élus locaux sont très engagés dans la mise en place de toutes ces actions, c'est le côté positif de cette organisation. Ils peuvent du fait de leur proximité faire remonter les besoins de la population.

Par contre, beaucoup de nos problèmes dépassent l'enjeu local (transports, économie, environnement) et nécessitent un étayage technique important que nos structures locales n'ont pas. D'où une forme de piétinement, voire de retard sur la mise en place d'actions nécessaires.

Aujourd'hui, nous avons donc un grand nombre de structures qui se sont juxtaposées et travaillent en parallèle. Ce qui génère des pertes d'énergie et de temps et a conduit les élus et les services de l'Etat à une réflexion pour simplifier le travail et obtenir une meilleure organisation et une plus grande efficacité.

Quels sont les choix offerts aux communes et communautés existantes ? Devons-nous y aller ? Quand ? Quel est le calendrier prévu ?

Depuis de nombreuses années (pour mémoire : SIB en 1973, CCBB en 1993, PROGRES en 1995 et SMPG en 2001) notre commune a organisé un réseau de partenaires avec lequel elle travaille. Ce réseau s'est constitué sur les bases suivantes : problématiques partagées, zone géographique, territoires semblables, pour être plus forts face à des problèmes qui dépassaient les enjeux communaux. En 1995, les échanges se sont intensifiés avec la vallée du Grésivaudan avec la création de l'Association PROGRES, regroupant toutes les communes du Grésivaudan. L'objectif était de répondre aux besoins de la population sur des enjeux dépassant les compétences locales. C'est une nouvelle façon de travailler permettant aux élus d'échanger et de construire ensemble.

Les éléments importants à prendre en compte pour décider sont la proximité géographique, les compétences transférées à la communauté de communes, le mode de gouvernance et l'impact financier pour la commune et ses habitants.

Le projet actuel de la future grande intercommunalité est de reprendre et de poursuivre toutes les compétences (actions réalisées et services rendus à la population) des communautés de communes existantes. Dans un deuxième temps, elle pourra ajouter d'autres compétences.

La représentation des élus communaux reste forte dans le mode de gouvernance envisagé : 2 élus par commune plus un par tranche de 1000 habitants au-delà de 1000 habitants.

Concernant l'impact financier, quelque soit la communauté choisie, il sera sans incidence pour les habitants. La seule variable étant la Taxe

Professionnelle (baisse de la TP sur le Grésivaudan ou augmentation sur la Métro).

Concernant le calendrier, la date fixée pour la création de cette communauté de communes est le 1er janvier 2009. D'ici fin septembre, l'ensemble des communautés délibère afin de proposer le périmètre au préfet. Ce dernier prend un arrêté fin septembre entérinant le périmètre proposé et demande aux communes de se prononcer entre octobre et novembre. Dans le même temps, l'ensemble des communes définit précisément les statuts et les modalités financières de la future intercommunalité.

Cela peut sembler un peu rapide, mais actuellement, nous avons tous les éléments pour décider et attendre un an de plus ne nous apportera rien. Ce rapprochement s'inscrit dans une démarche engagée depuis plusieurs années.

Il existe déjà la Métro, une communauté de communes aux portes de notre village, pourquoi en construire une autre ?

A ce jour, la Métro n'est pas dans une perspective d'agrandissement de son territoire. D'autre part, selon les critères de décision évoqués précédemment, de part ses compétences, ses préoccupations, la taille de ses communes, le Grésivaudan répond mieux à un grand nombre de nos aspirations. Même si ceci peut paraître paradoxal car la majorité de la population de REVEL et du territoire du Grésivaudan est pour une grande partie de ses activités orientée sur la Métro.

Le Pays du Grésivaudan est une chance pour notre commune ?

- Revel étant partie prenante de la création de cette intercommunalité, l'ensemble de ses besoins déjà portés par la CCBB retrouvera pleinement ses capacités de réalisation au sein de la nouvelle structure.

- Certaines compétences plus transversales : transports, collecte et traitement des déchets, développement économique … pourront réellement être prises en compte avec des moyens adaptés.

- Le rapprochement dans la même entité de communes de montagne et de vallée permettra la mise en place d'une solidarité financière par la mise en commun des taxes professionnelles avec la taxe professionnelle unique.

Bernard Michon

L'évolution de l'interco
Faits et chiffres

Situation géographique

L'intercommunalité est par définition le regroupement de communes proches, partageant une histoire, un territoire, un bassin de vie et d'emplois mais aussi un futur commun.

Revel est dans une situation limitrophe avec d'un côté la grand agglomération de Grenoble regroupée avec les communes périphériques en « la Métro ». Domène est pour ainsi dire notre porte d'entrée vers la Métro.

Revel fait aussi partie de la vallée du Grésivaudan, avec son histoire propre. La carte du Pays du Grésivaudan montre une cohérence de taille de commune: la plus grande a moins de 10 000 habitants, les plus petites quelques centaines, Revel se situe au milieu. Mais le Grésivaudan, c'est aussi une cohérence de typologie avec une surface importante de champs, bois et forêts; un espace de vallée et de montagne environnantes.

Les Balcons de Belledonne, dont Revel fait partie depuis de nombreuses années, forment un regroupement encore plus cohérent avec les

spécificités de la montagne et des torrents par exemple.

Question de taille

L'intercommunalité a fortement progressé avec la décentralisation: des responsabilités et des moyens plus importants localement. Toutefois, ces moyens sont plutôt donnés à de plus grandes structures que les communes.

Il y a plus de 36 000 communes en France. A titre de comparaison, il y a 8 000 communes en Allemagne. L'état français a donc incité les regroupements de communes par son mécanisme de redistribution financière.

La Métro fait partie des plus grands regroupements en France avec quasiment 400 000 habitants dont 158 000 sur Grenoble même (la 18ème ville de France).

Le Pays du Grésivaudan, s'il se transformait en regroupement intercommunal (au lieu d'un simple syndicat comme aujourd'hui), comporterait environ 100 000 habitants (49 communes dont Revel), ce qui le placerait dans la centaine des plus grands regroupements en France, qui en compte plus de 2 500.

La Communauté de Communes des Balcons de Belledonne regroupe elle 10 000 habitants actuellement, ce qui la place à peu près à la médiane des communautés de communes en France.

Revel s'inscrit dans une intercommunalité depuis longtemps, avec une coopération sur divers sujets. Nous sommes tout simplement à la croisée d'un chemin important avec la volonté de fusionner la CCBB avec les autres communes ou communautés de communes du Pays du Grésivaudan. Cela nous permet de bénéficier d'avantages supplémentaires notamment financiers.

Finances

Les regroupements de communes peuvent se faire sous la forme de syndicats. Par exemple, le SICIOMG est un syndicat auquel adhère Revel et qui gère l'enlèvement et la gestion des déchets ménagers.

Vous payez ce service à travers vos impôts locaux (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur le Non Bâti, Taxe Foncière sur le Bâti) qui vont à la commune. La commune paye le syndicat en fonction des coûts du service.

Le Pays du Grésivaudan est un autre exemple de syndicat sous sa forme actuelle.

L'autre forme de regroupement est la Communauté de Commune. La CCBB en est un très bon exemple. Elle se finance à travers les impôts locaux qu'elle lève elle-même (votre fiche d'impôts locaux intègre la part de Taxe d'Habitation pour la commune et la part pour la Communauté de Commune). Il en est de même pour les autres taxes locales et la Taxe Professionnelle que la plupart d'entre vous ne voient pas mais que les entreprises domiciliées à Revel payent : une partie va à la commune et une autre partie à la CCBB.

La nouvelle communauté de communes du Pays du Grésivaudan apporte l'opportunité de passer à une imposition de Taxe Professionnelle Unique (la TPU). Sous cette forme, l'intercommunalité se finance sur la Taxe Professionnelle uniquement; et les communes sur les taxes locales uniquement. Cela simplifie la feuille d'impôt!

A noter que le produit des taxes locales représentait en 2006 en France 70 milliards d'euros, avec pour origine la répartition suivante:

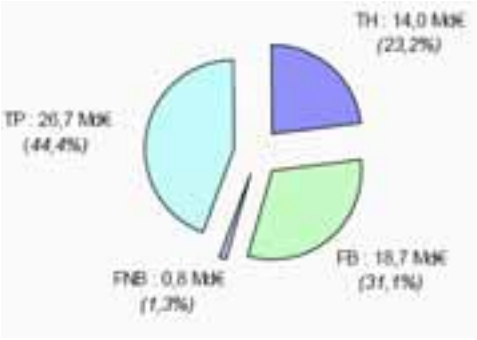

Dans les premières années, des transferts financiers sont effectués entre la communauté de communes et les communes pour le passage du mode de fiscalité additionnelle (taxes locales partagées) au mode de Taxe Professionnelle Unique. Des fonds de compensation sont ainsi calculés afin que le budget communal ne soit pas impacté par le transfert de la CCBB au sein de la nouvelle intercommunalité. Ces fonds de compensation tiendront bien entendu compte de transfert de responsabilité supplémentaire.

L'état, qui redistribue une partie de son budget aux communes et groupements intercommunaux à travers une Dotation Globale de Fonctionnement (la DGF), donne un bonus supplémentaire aux regroupements en TPU. Le budget par habitant de la nouvelle communauté de communes du Pays du Grésivaudan aura ainsi un petit « plus » de l'état.

Un avantage du fonctionnement en TPU est la compensation pendant les premières années en cas de baisse de Taxe Professionnelle. En cas de hausse, la nouvelle communauté prévoit de redistribuer aux communes favorisant ces hausses une partie de l'augmentation de TP. Ainsi, les communes restent motivées pour accueillir de nouvelles entreprises sur leur territoire.

Les Compétences

Le regroupement en communauté de communes permet de gérer en plus grand nombre certaines compétences. Le fait de se regrouper permet ainsi d'optimiser des équipements, des services offerts, des compétences humaines, etc...

La nouvelle communauté de communes du Pays du Grésivaudan reprendrait la totalité des compétences de la CCBB et de celles du syndicat du Pays du Grésivaudan:

(1) Aménagement de l'espace global

(2) La protection et la mise en valeur de l'environnement

1. travaux et entretien des berges des torrents, compétence critique pour un village comme Revel
2. aménagement, entretien et promotion des sentiers de randonnée (PDIPR)
3. charte paysagère et architecturale
4. consultance architecturale

(3) Le développement économique:

1. participation au Syndicat Mixte Crolles III
2. soutien à la création d'entreprises à travers la plateforme d'initiatives locales Alpes Grésivaudan Initiative
3. coordination de la politique agricole et soutien aux actions de l'association ADABEL

(4) Politique du logement et du cadre de vie

(5) Actions sociales d'intérêt communautaire

1. soutien à l'ADMR
2. places long séjour: SYMAGE, MAPAD
3. animation jeunesse complémentaire
4. ...

(6) Soutien à certaines manifestations agricoles, patrimoniales, culturelles et sportives

A celles-ci s'ajouteraient la gestion des transports (le périmètre exact restant à définir) et la gestion des ordures ménagères (le SICIOMG serait donc intégré à la nouvelle communauté de communes). Et bien entendu les compétences d'autres regroupements de communes comme des équipements culturels ou sportifs.

Les choix pour Revel

Il est assez difficile de parler de choix pour Revel uniquement car nous sommes aujourd'hui intégrés dans la Communauté de Communes des Balcons de Belledonne. Intégrer la Métro par exemple couperait la continuité territoriale pour les communes au Sud du balcon et les entraînerait avec nous!

Notre histoire, est très ancrée avec le pays du Grésivaudan. Depuis de nombreuses années, des partenariats voire des amitiés – en tout cas une habitude à travailler ensemble - ont été créés avec les communes du Grésivaudan.

Si plusieurs d'entre nous travaillent sur une commune de la Métro, notre vie est toutefois très attachée à ce cadre exceptionnel de cette vallée et de ces balcons. Le choix du pays du Grésivaudan est un choix du cœur. Mais qu'en est-il de l'esprit ?

Rester en petite Communauté de Communes du Balcon de Belledonne nous isolerait en « petit village gaulois » et nous priverait des opportunités de la nouvelle communauté de communes du Pays du Grésivaudan.

IMPORTANT

Réunion publique

sur la nouvelle InterCo

le 21 octobre à 20h30

Mairie de Revel

Aller à la Métro, au delà de l'impact des communes du Sud, est attirant sur le plan financier car elle redistribue une part importante de son budget aux communes. Mais à bien y regarder, la Métro est fortement endettée (plus d'un an de son budget de fonctionnement!) avec des équipements lourds comme le stade des Alpes par exemple. Les compétences gérées par la métro sont également très minimes (ex: peu d'actions sociales, pas de gestion des berges de torrents, etc...) ce qui obligerait Revel à reprendre à son compte ces compétences après tous les efforts à les mutualiser et les faire progresser.

Il est enfin important de souligner que la Métro n'est pas aujourd'hui dans une politique d'extension. C'est une chose de souhaiter intégrer une communauté, encore faut-il qu'elle vous accepte.

La raison pousse aussi à se joindre à cette nouvelle communauté de commune du Pays du Grésivaudan !

Conclusion

Le conseil communautaire de la CCBB du 23 septembre a fait le choix de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan. Le calendrier est rapide et peut apparaître comme précipité. Mais le projet a mûri sur plusieurs années et il est désormais prêt à se mettre en place. Créer la communauté de commune du Pays du Grésivaudan à la fin de l'année 2008 permet ainsi d'aller de l'avant et de se focaliser, dès 2009, sur l'évolution des services proposés grâce à une meilleure utilisation des ressources et la mutualisation des équipements.

La demande de création de la communauté de commune du pays du Grésivaudan est maintenant chez le préfet. Les statuts, décrivant dans le détail ses compétences sont en cours de finalisation pour un vote, par chaque commune, fin novembre/début décembre.

Cette nouvelle intercommunalité du Pays du Grésivaudan est une chance pour la commune de Revel, une chance pour nous tous. Sachons en profiter pleinement !

Olivier Thizy
Conseiller municipal & conseiller CCBB

Interco : la contrainte d'une fusion ? Le choix des habitants….

L'intercommunalité : ce sont des communes qui s'unissent pour mettre en commun leurs moyens au **bénéfice de la population**, améliorer les services publics. Elle est pilotée par des élus mais ne peut réussir que si elle est partagée, voulue et non contrainte.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne est née et a évolué au cours de ces dix dernières années (10 communes, 12 800 habitants). Suite au rapport de la Cour des Comptes, l'Etat préconise une définition de périmètre plus vaste se calant sur les cartes Insee de bassin de vie quotidienne. Le périmètre défini par le Préfet est celui du pays grésivaudan. Géographiquement, nous sommes entre 2 bassins de vie Grenoble et Chambéry. Le Grésivaudan compte plusieurs communautés de communes, des communes, des syndicats. Le périmètre défini par le préfet est soumis au vote des communautés.

La CCBB réunie le 23 septembre a approuvé par 27 voix pour et 7 abstentions le périmètre du Pays en intégrant une possibilité de sortie en 2009 pour certaines communes. La seconde étape est l'approbation ou non par les conseils municipaux de chaque commune.

Nous souhaitons tous nous diriger vers une interco exerçant pleinement ses compétences et proposant des services publics plutôt qu'une interco vide de sens et uniquement construite autour de la fiscalité. Il est donc capital de trouver le cadre le plus propice. L'idéal (comme le faisait remarquer un élu) serait d'aller la semaine à la métro et le week-end au Grésivaudan.

Pour ma part, en tant qu'élue et déléguée à l'interco, avoir à faire un choix rapide et non discuté avec les habitants me pose problème. En toute conscience, il m'est difficile d'engager la commune sans qu'il y ait eu un temps de réflexion partagé avec les Revélois.

Je ne peux dire Oui au Pays simplement parce que tout le monde doit dire Oui. C'est un choix important qui doit se formaliser avec vous tous.

Rendez vous donc le 21 octobre à 20h30, Mairie de Revel pour la Réunion publique sur la nouvelle InterCo

Hélène Fanet

Dossier Espace Enfance

L'aménagement de l'espace Guimet, un projet dont on parle depuis bien longtemps, qui a fait l'objet de plusieurs réunions publiques et de nombreuses communications dans le Revel Dialogue. Un projet pourtant mal connu, mal compris car peut être pas suffisamment expliqué et qui a fait l'objet de nombreux rebondissements.

Aujourd'hui, le projet de logements sociaux est en route et les travaux vont démarrer début 2009. L'aménagement du parking est provisoirement suspendu. Le projet d'aménagement de la grande grange Guimet pour héberger le siège de la CCBB est abandonné du fait du projet de regroupement des intercommunalités. Reste donc le projet de l'espace enfance pour lequel nous avons consacré ce dossier.

L'espace enfance en chifres

Le recensement des besoins a été établi lors de réunions publics et de concertations avec les principales associations utilisatrices. Le projet intègre toutes les composantes alors recensées mis à part la chaufferie bois et le siège de la CBB aujourd'hui abandonné.

Surfaces prévues :

Locaux Associatifs

Salle d'activité 40m2 et rangement 30m2

Espace Enfance

Cantine : 82m2, cuisine : 34m2 rangements, sanitaires, locaux techniques : 45m2, Salle 1 : 82m2, Salle 2 : 37m2, Bureau 10m2, Toilettes/rangements 33m2

TOTAL surface 323m2

Bibliothèque (salle Jean Riboud)

122m2 (dont une pièce gagnée sur la cure).

Où en est le projet

Entre les péripéties de mai-juin dernier avec la production du « projet alternatif » (voir ci-dessus) par deux revélois et les atermoiements de l'équipe des architectes et techniciens, le projet s'est certes enrichi, mais le permis de construire n'est toujours pas obtenu. Les deux personnes qui ont présenté leur projet ont proposé une solution qui répondrait bien à un agrandissement de l'école mais qui ne satisfait pas l'ensemble du programme conçu avec les différents utilisateurs. Nous tenons à les remercier ici pour leur implication dans ce projet, même s'il n'a pu être pris en considération pour l'instant.

Quant aux concepteurs de notre projet Espace Enfance, ils n'avaient pas, suffisamment pris en compte les exigences en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées. Le Maire, Bernard MICHON et l'équipe en charge du projet ont refusé de signer une lettre par laquelle la commune s'engageait à ne pas ouvrir les activités faites à l'étage à des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et donc à concentrer toute activité au RDC. Ce n'était pas raisonnable et nous avons préféré demander l'adjonction d'un élévateur pour

PMR à la structure. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes si l'on veut conserver la cohérence organisationnelle et spatiale de l'ensemble.

Dans l'intervalle, une solution pour intégrer sur le pan de toiture SUD, des capteurs photovoltaïques semble se dégager avec le concours d'EDF (sans implication de coût supplémentaire pour la commune). Ceci permettrait peut être d'obtenir le label Basse Consommation en plus du HQE (Haute Qualité Environnementale) et par là même de meilleures subventions.

Ce genre de dossier pour un ERP (Etablissement Recevant du Public) est très compliqué et donc un peu long. Tout cela restant encore assez expérimental et innovant.

En terme de planning, il faut compter sur un démarrage des travaux au printemps 2009, voire l'été (obtention du permis de construire, dossier de consultation des entreprises, appel d'offre, signature des marchés …), pour une durée totale de 10 à 12 mois (soit une livraison possible pour la rentrée 2010).

Sylvaine LADAKIS,
Commission Urbanisme et Travaux

Un projet alternatif

Quelques habitants de Revel (P. Giroud & A. Guimet) ont proposé une alternative au projet d'aménagement de l'espace Guimet, notamment pour l'enfance. Ce projet a été revu avec l'équipe municipale mais il nous semble intéressant de le clarifier et d'expliquer les choix retenus.

En résumé, le projet consiste à faire une extension de l'école pour y localiser la cantine, la bibliothèque, une salle de professeur & informatique (ou une classe supplémentaire).

Ce projet présente les avantages de répondre à une augmentation éventuelle des effectifs de l'école sans hypothéquer l'espace Guimet. Il éviterait aussi la dépense d'un parking et du chemin piéton sur l'espace Guimet; réduisant les déplacements et sécurisant l'espace enfant qui est confiné dans l'enceinte close de l'école.

Toutefois, ce projet alternatif ne traite que l'enfance et ne répond pas aux besoins croissants de locaux associatifs. Il ne traite pas de la réhabilitation de l'espace de la maison Guimet. Enfin, il arrive tardivement – en dépit d'un consultation intensive sur le projet en cours – et il génèrerait des coûts supplémentaires d'étude et un retard significatif sur le projet global.

Conclusions

Ce projet alternatif est très intéressant de par son côté fonctionnel et efficace. Il met une priorité plus importante sur l'extension de l'école.

Toutefois, alors que le projet actuel étend les activités du village dans un grand espace, le projet alternatif confine la vie associative et les activités d'animation à l'école (les enfants seront éternellement à l'école; les adultes auront le sentiment d'y retourner). Le projet alternatif manque également de lumière et d'espace.

En résumé, ce projet est plus un projet de ville qu'un projet de village.

Mais il soulève à juste titre le besoin d'une extension de l'école pour donner plus d'espace à l'équipe enseignante, prévoir l'ouverture éventuelle de classe(s), et éliminer l'algeco.

En conclusion, l'équipe municipale souhaite poursuivre le projet de l'espace Guimet comme défini actuellement et entamer une étude d'extension de l'école (besoins, budget…) indépendante.

Il est toutefois très important de souligner l'approche citoyenne responsable qui a accompagné cette étude. Le projet présenté était bien étudié et documenté. Nous engageons les revelois et reveloises qui ont des idées à les étudier de manière approfondie et à venir en discuter avec la mairie dont la porte est toujours ouverte !

Olivier Thizy
Conseiller municipal

Projet alternatif cantine/bibliothèque

Projet proposé par l'association Revel pour Tous d'une cantine et bibliothèque rattachées au groupe scolaire.

Pourquoi ? Nous pensons qu'il est préférable de regrouper les services cantine/garderie et bibliothèque à l'école pour des raisons de sécurité et de commodité d'utilisation pour nos enfants. Nous avons avancé l'idée d'une extension de la maternelle pour palier au besoin d'une cantine plus grande et d'une nouvelle bibliothèque.

Cantine au rez-de-chaussée d'une surface totale de 189 m2 et d'un ensemble à l'étage de 206m2 (comprenant une bibliothèque de 123m2 et deux pièces supplémentaires de 53m2 et 29m2 pouvant être utilisées comme salle informatique et salle des professeurs ou autre). Ce projet fut proposé pour subvenir au besoin scolaire et ne vient pas à l'encontre de l'aménagement de l'espace Guimet pour les associations mais au contraire libère de la place.

L'idée fut présentée à madame Ladakis. Après étude du projet en huit clos, le conseil municipal en a conclu qu'il était préférable d'éviter le confinement des enfants à l'école et de conserver donc le projet initial.

Notre avis : il est préférable d'avoir les services utilisés en majorité par l'école rattaché au groupe scolaire (plus fonctionnel et meilleure sécurité pour les enfants).

Ce n'est que notre avis et chacun est à même de voir les avantages et les inconvénients de chaque projet. Le seul regret sera le refus de faire un sondage de la population sur le sujet et de ne pas avoir pu débattre et défendre cette idée.

Revel pour tous

Urbanisme

Permis de Construire

- DEPRE Laurent, Les Jaillets, certificat de conformité accordé
- PORTALES – CASAMAR Julien, Clos des Roussets, certificat de conformité
- GAIGA Ottavio, Les Roussets, modification extérieure d'une construction existante refusée
- MAZURE Marie-Laurence, le Mont, extension et abri voiture accordés
- ARGOUD Sandrine, Le Soubon, permis de construire modificatif accordé
- ZANONE Pascal, Les Jacquets, maison d'habitation et local professionnel accordés
- DOUCET René, Le Mont, surélévation de la toiture pour extension de la maison accordée
- CHEVAL Jean Louis, Le Geymond, extension d'une habitation accordée
- MARIAGE Chantal, Le Sauteret, garage refusé
- M MME GAULENE, Le Galapant, permis d'aménager modificatif accordé
- BERENGUER Marc, Le Galapant, toiture sur terrasse refusée
- TERRIER Alphonse, Pont Rajat, bâtiment de stockage accordé
- TROUX Julien, Le Sauzet, construction accordée

Déclaration de Travaux

- M Mme DOUCET René, Le Mont, surélévation de toiture refusée
- PORCEL Franck, Pré Bressoud - Le Mont du Dessus, auvent refusé
- BLANCHET Jacques, Le Tor Les Roussets, réfection de toiture acceptée
- GUERIN Jean François, Les Roussets, abri en prolongement de la toiture refusé
- MELIN Jacques, Le Sauzet, abri de jardin refusé
- M Mme GAIGA Ottavio, Les Roussets, modifications de façades refusées
- SEON Patrick, Le Soubon, travaux sur construction existante refusés
- UNGAUER Emmanuel, Le Village, pose de panneaux photovoltaïques acceptée
- PORCEL Franck, Pré Bressoud - Le Mont du Dessus, extension d'un auvent accordée
- POULAIN Olivier, Les Roussets, réfection de toiture et pose de fenêtre de toit acceptées
- PARIS Patrick, Les Vignes, La Bourgeat, installation de panneaux photovoltaïques acceptée
- SUPERVILLE Françoise, Charrières Neuves, abri de jardin accepté
- ANCEY Jean Pierre, Les Vignes de Roche et Nardier, pose de panneaux photovoltaïques acceptée
- JAY Benjamin, Le Sauvert, abri de jardin accepté
- VALENTIN Jérôme, pose de panneaux photovoltaïques acceptée
- SCHMITT Bernard, Les Geymonds, construction d'un garage acceptée
- SEON Patrick, Le Soubon, réfection de la toiture acceptée

Certificats d'Urbanisme

- Agence Immobilière DECHAUX, La Sarazine
- JACOB Immobilier, Le Geymond
- GIROUD Philippe, Les Guimets
- JACQUEMIN Michel, Les Molettes
- Agence Immobilière DECHAUX, Le Bourg
- Me RODIER François-Eric, Les Molettes
- M Mme LADAKIS Georges, Le Bourg
- DAVID Marcel, Le Mont

Commission travaux

Les travaux de ces derniers mois ont principalement été imposés par les caprices de la météo et les fortes pluies !

Fin juillet, le Colon

Le ruisseau du Colon provoquait un glissement de terrain entraînant cailloux et boue dans le Domeynon et l'obstruant en partie. Suivant les consignes du service RTM, le secteur a simplement été mis en observation. Mais le 4 août, un nouveau glissement a nécessité l'intervention en urgence d'une entreprise pour dégager le lit du Domeynon de tout ce qui perturbait son flux et qui risquait d'être entraîné en aval. Le 7 août, le Domeynon était dégagé, le Colon sécurisé et la piste forestière

qui le longe et qui avait été recouverte, remise en état.

Les pistes des Fraches et de la Plaque, traversées par le Colon, ont aussi été rendues praticables à l'occasion des travaux forestiers de septembre.

L'écoulement capricieux du Colon est un problème récurent sur lequel nous nous interrogeons et dont la seule solution est aujourd'hui de mettre le secteur en observation à chaque forte pluie.

Mi-septembre, glissements de terrain

Le WE du 13/14 septembre, de fortes pluies entraînaient de nombreux glissements de terrain sur la commune dont un à Charrière neuve sur une propriété privée qui a nécessité l'évacuation par précaution d'une maison et surtout l'effondrement dans le ravin d'une bonne largeur de la route des Martinots sur une vingtaine de mètres. Elle ne pourra être ré ouverte avant 6 à 8 mois.

Des travaux de soutènement doivent être entrepris. 3 bureaux d'études ont été mis à contribution pour étudier les solutions possibles qui devront prendre en compte, non seulement la partie emportée mais également la partie instable en prolongement soit une bonne soixantaine de mètres. Les travaux seront entrepris ensuite (obligatoirement sur terrain sec).

Cette portion fragile de la route est limitée à 12 tonnes. Il est possible que des engins plus lourds l'aient empruntée, causant une rupture de l'enrobé et une faille par laquelle l'eau de ruissellement s'est infiltrée, provocant ainsi le glissement de cette partie de la voie.

A noter qu'il serait très dangereux de s'aventurer sur cette voie aujourd'hui avec un véhicule. La route est par conséquent barrée sur la portion allant du château à la station d'épuration.

Les autres glissements de terrain concernent principalement quelques talus de bord de route.

Une procédure de classement en « catastrophe naturelle » est engagée pour permettre l'indemnisation des particuliers qui ont été impactés.

A cette occasion, il est rappelé que l'entretien des murs de soutènement amont des routes est à la charge des riverains qui doivent en particulier surveiller et canaliser tous les ruissellements potentiels d'eau (pluie, sources).

Entretien des routes

L'entretien annuel classique des routes a été effectué.

Elagage

Nombreux sont les haies et les arbres qui débordent sur les voiries masquant la visibilité et rendant la circulation dangereuse. La neige, cet hiver, n'arrangera pas les choses. L'entretien et l'élagage de cette végétation doivent être effectués par les riverains jusqu'à l'aplomb de l'accotement au minimum, voire plus dans les endroits dangereux (carrefours, virages…) Pour la sécurité de tous, il est souhaitable que chacun intervienne le plus rapidement possible. Au cas où les particuliers n'effectueraient pas ce travail **avant fin octobre**, la collectivité pourra le faire réaliser à leur frais par une entreprise extérieure. Merci de votre compréhension.

Les Services Techniques de la Commune

Assainissement

Le réseau d'eau potable:

Ce réseau, géré par la commune, est constitué de 5 réservoirs principaux et d'environ 27 Kms de canalisation auxquels il faut ajouter : un ensemble de vannes, de réducteurs de pression et des stations de traitement (Ultra Violet et Chlore).

Ce réseau dessert tous les foyers Revelois, du haut de Murianette et de St Jean le Vieux.

Le schéma présenté (simplifié) donne une idée de son fonctionnement et de son étendue.

La problématique principale de notre réseau est son ancienneté. Il faut savoir qu'il reste encore 14 Kms de canalisation en Eternit (amiante-ciment) qui arrivent à leur limite de durée de vie, soit une quarantaine d'année.

Cette vétusté est la cause de toutes les fuites de cette année 2008. Nous retrouvons à chaque fois le même type de casse, sur les mêmes types de canalisation.

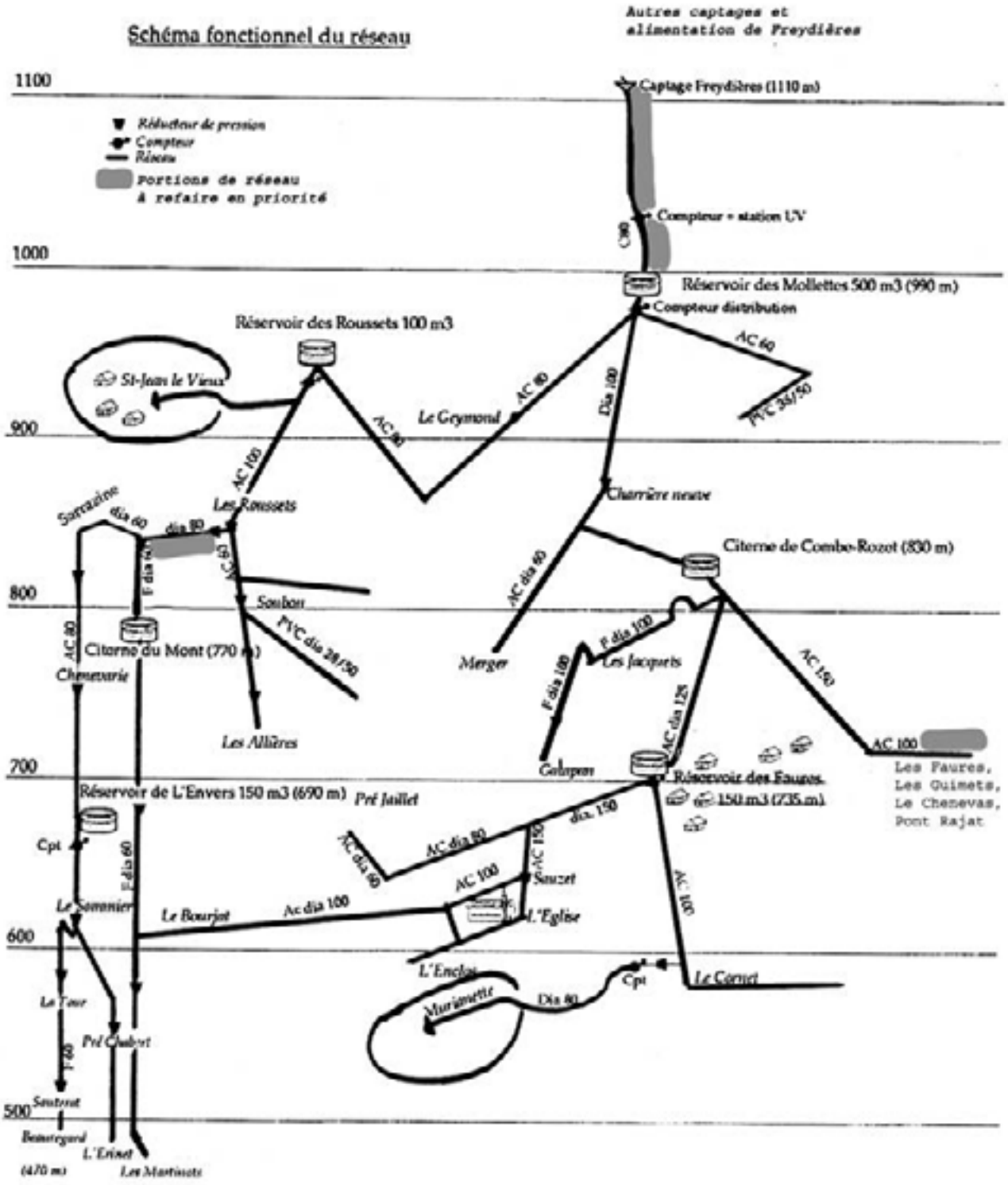

Pour résoudre ce problème, la solution est simple. Il faut remettre à neuf ces 14 Kms. Sachez que le coût d'un tel projet se chiffre en millions d'euros, et qu'il faudra quelques années pour y parvenir.

C'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur les portions de réseau les plus fragiles et les plus sensibles. Un recensement précis des fuites sur les 5 dernières années a été réalisé par les services techniques, en voici les résultats :

- Les Faures : 8 fuites en 3 ans (dont 5 en 2008) pour environ 50 foyers concernés.
- Le Mont (partie haute) : 7 fuites en 2 ans, pour environ 20 foyers concernés.
- Jonction Freydières les Molettes : 5 fuites en 14 mois. L'ensemble des foyers desservis par le réseau est concerné si la fuite n'est pas réparée en moins de 48 heures.

(Voir les portions en gris sur le schéma)

Plusieurs entreprises ont été consultées et nous attendons encore quelques devis pour faire les demandes de subventions. L'étape suivante est le lancement de la consultation des entreprises pour l'inscription au budget 2009. Nous espérons pouvoir déclencher au moins 2 des 3 portions à refaire dans le courant de l'année 2009.

En attendant, nous demandons aux Revelois de continuer à soutenir les services techniques lors de ces travaux de réparation. Proposer un café chaud est très apprécié, surtout quand ils travaillent sous la pluie un jour férié et les pieds dans la boue.

Nous avons la chance d'avoir une équipe dynamique et compétente, donnons leur en échange du soutien et de la patience.

En bref :

L'assainissement au Mont est terminé et les travaux sont réceptionnés. Nous signalons un dépassement de budget de 25 k€ sur les 770k€ initialement prévus, principalement dû aux réactualisations de prix obligatoirement calculées en fin de chantier (1 an entre la signature du marché et la réception de chantier).

L'assainissement à Freydières est également terminé et réceptionné. Nous avons également une réactualisation de prix de 2000 €.

L'opération annuelle consistant à laver les réservoirs, commencera début octobre. Des perturbations sont à prévoir. Nous informerons les personnes concernées dans la mesure du possible.

Patrick Mignot, pour la commission eau et assainissement.

Sécurité routière

Afin de répondre aux revélois inquiets voire « stressés » sur nos routes, qu'ils soient piétons ou automobilistes, nous avons créé un groupe de travail pour répondre au mieux à leurs attentes en matière de sécurité routière. En lien avec le service des routes du conseil général, nous avons répertorié les points sensibles, notamment en ce qui concerne les limitations de vitesse. Il apparaît clairement qu'une évaluation plus fine sera à mener en priorité sur certaines zones.

Les Faures : le passage de cette portion de la D280 en zone « agglomération », donc limitée à 50 km/h, pourrait être envisagée par arrêté du maire. Mais, ce type d'arrêté implique que toutes les dépenses afférentes soient ensuite à la charge de la commune (voirie, panneaux, sécurité, etc...). D'autres possibilités sont donc à l'étude dans le but de ralentir sur cette zone fortement urbanisée.

La Sarazine : le service des routes du Conseil Général n'est pas favorable pour que cette zone peu urbanisée soit classée en zone « agglomération »

Dans un premier temps, face à ce constat, nous avons opté pour qu'un comptage quantitatif et qualitatif (vitesse) soit effectué sur ces 2 zones afin d'y apporter les réponses les plus adaptées. Nous vous ferons part des résultats.

Par ailleurs, le Conseil Général a installé des panneaux signalétiques en amont des arrêts de bus en septembre.

En ce qui concerne la route communale du Sauzet, un comptage sera également effectué. Un devis a été demandé par la mairie.

Le trottoir de la nouvelle bibliothèque a été sécurisé.

D'autres points sensibles (Charrières neuves, le Soubon…) nous ont été signalés par des riverains. Nous étudions de quelle façon nous pouvons y répondre.

En ce qui concerne la route de Domène qui fait l'objet de la part de nombreux revélois d'inquiétudes voire de stress, le Conseil Général doit nous proposer différentes options pour y rendre la conduite plus sereine.

Petit rappel : Le dépassement des voitures sur cette route est interdit comme l'indique le marquage au sol (petits traits rapprochés). Ce dernier ne permet en effet le dépassement que des engins agricoles ou des vélos.

La sécurité routière est aussi l'affaire de chacun !

Nous envisageons d'organiser en 2009 des sessions de formations « gestes aux premiers secours » sur la commune. D'ores et déjà, les personnes intéressées peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie. Nous vous informerons plus précisément sur les dates, l'organisation ainsi que le coût de cette formation ultérieurement.

Thierry MAZILLE

Référent Sécurité routière

CCAS

Une cantine au centre de loisirs

Cette année les enfants du centre de loisirs ont pu bénéficier d'un déjeuner préparé au restaurant scolaire.

A la demande des familles, la mairie a travaillé sur la mise en place de ce service. En collaboration avec l'association restaurant scolaire, nous avons pu mettre au point un fonctionnement remplissant l'objectif : permettre aux enfants d'avoir un repas équilibré, élaboré en collaboration entre le directeur du centre de loisir et la cuisinière, pour que le temps de repas soit intégré au projet de la journée du centre.

La volonté du service animation était que le repas soit différent d'un repas de cantine scolaire. Des menus originaux ont été concoctés : crêpes, barbecue, etc.

Et dès que le temps l'a permis, les enfants ont déjeuné dehors, sous le chapiteau.

Pour mettre en route ce projet, le CCAS a élaboré le budget : montant estimé de l'aide aux familles aux quotients, risque budgétaire encouru compte tenu du faible nombre de repas servis.

Ensuite un travail avec Sylvie David, la cuisinière, a permis de valider la faisabilité du projet. Elle était prête à travailler 3 semaines supplémentaires en juillet. Le montant consacré aux denrées était envisageable.

Sur ces bases le projet a été validé par le CCAS.

Pourquoi le même prix ?

Le prix du repas a été fixé au même niveau que celui pratiqué toute l'année : 5 € (avec un

minimum de 1,50 € à la charge des familles ayant le quotient le plus bas).

Pourtant, il y a moins de personnel à embaucher que durant l'année scolaire. Oui, mais il y a aussi beaucoup moins de repas servis. Ainsi les recettes sont moindres. Par ailleurs, durant l'année scolaire, toutes les charges de personnels ne sont pas intégralement facturées à l'association restaurant scolaire.

Au total nous avons pu ajuster au mieux le temps travaillé par rapport au nombre de repas confectionnés. Ainsi le bilan financier est « presque » à l'équilibre : 250 € de déficit pour 246 repas servis aux enfants. 50 repas supplémentaires servis auraient permis l'équilibre. Le CCAS prend en charge cet écart, dans le cadre de sa politique enfance / jeunesse.

Et les enfants ont pu bénéficier de repas conviviaux et équilibrés.

LE SYMAGE

Syndicat Mixte d'Actions Gérontologiques

Nous étions quelques revélois le 8 juillet 2008 à manifester à Eybens, sur le lieu d'implantation du futur établissement pour personnes âgées.

Depuis octobre 2007 les travaux de construction d'une nouvelle EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) devaient avoir lieu. La commune de Revel est partie prenante de cette construction par l'intermédiaire de la Communauté de Commune du Balcon de Belledonne qui a investi 60 000 € pour que les personnes âgées des communes puissent avoir des places réservées dans cet établissement. Le SYMAGE coordonne les travaux.

Malheureusement, les terrains choisis pour la construction sont illégalement occupés par l'entreprise de démolition LAFLEUR à Eybens.

Malgré plusieurs interventions préfectorales auprès de l'entreprise, celle-ci n'a pas restitué le terrain. La justice prend le relais, mais cela risque d'être encore long. Pendant ce temps, les personnes âgées en attente de places sur nos communes sont obligées de chercher des solutions dans d'autres départements.

C'est la raison pour laquelle nous étions début juillet sur le terrain, devant l'entreprise LAFLEUR. Pour demander à ses propriétaires de restituer un bien qui appartient à la collectivité. Pour mobiliser aussi l'opinion publique. C'est dans ce rapport de force que nous pourrons peut être obliger cette entreprise à respecter la loi.

A titre personnel je trouve que la force publique ne s'est pas beaucoup mobilisée pour un bien pourtant primordial : pourvoir vivre dignement ses vieux jours. Cette maison est prévue pour accueillir 80 personnes, dont 24 places réservées aux malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

Un avis d'expulsion préfectoral a été pourtant prononcé. Pour d'autres causes (occupation de locaux par des sans papiers par exemple), les forces de l'ordre interviennent bien rapidement ! Les communes attendent depuis plus d'un an que l'état applique la loi....

Le transport pour les plus de 70 ans

Transgrésivaudan est une association qui a pour but de favoriser la mobilité des personnes dans les communes du Pays du Grésivaudan et du canton de Domène, en répondant aux besoins suivants : insertion sociale, professionnelle, utilité sociale et toute autre action à caractère social.

La commune de Revel a mis en place ce service **pour les personnes âgées de plus de 70 ans** ayant des difficultés de déplacement (personnes qui ne conduisent plus ou ne possédant pas le permis de conduire, etc.).

Vous pouvez bénéficier de transport à la demande en vous adressant à la mairie :

Une demande téléphonique à la mairie de Revel le lundi après-midi (04 76 89 82 09), au minimum une semaine avant la demande de trajet.

Vous fournissez vos nom, prénom, adresse, téléphone, âge. Vous précisez le trajet : l'objet du trajet (courses, RDV médecin, etc.), la date, l'horaire, le lieu de prise en charge, le lieu de destination, pour l'aller et pour le retour si besoin.

Coût : 1 € par tranche de 10 kilomètres. Achat de tickets auprès du Perlet ou dans le minibus.

Le minibus vous prend devant chez vous ou à proximité.

La secrétaire de la mairie remplit le formulaire et le faxe immédiatement à Transgrésivaudan qui contacte directement les personnes s'il faut faire changer les jours ou horaires. Transgrésivaudan contacte la mairie pour confirmer. La mairie rappelle l'utilisateur pour confirmer.

La priorité est donnée aux personnes en recherche d'emploi. En conséquence des changements de jours peuvent être demandés aux utilisateurs âgés de plus de 70 ans.

16 trajets ont déjà été faits cet été. Un groupe a utilisé ce service le jeudi pour se rendre au marché. Vous pouvez vous joindre à ce groupe en le signalant au Perlet 04 76 89 82 39.

Mireille BERTHUIN

Exonération du prix d'abonnement eau

Les critères pour bénéficier de cette exonération :

- être âgé de plus de 65 ans et dont les revenus sont non imposables
- ou aux exploitants ayant plus de 3 unités de gros bétail et dont les revenus sont inférieurs à 2 fois le SMIC

Merci d'apporter votre avis d'imposition ou de non imposition de revenus 2007 au secrétariat de mairie avant le 20 octobre 2008

Un groupe de réflexion sur les comportements addictifs

« On estime que 35% des jeunes de 17 ans ont déjà consommé de l'alcool et du cannabis simultanément, et qu'à 17 ans, un adolescent sur 5 consomme du cannabis plus de 10 fois dans l'année. Les addictions aux substances psycho actives sont responsables en France de plus de 100 000 décès évitables par accidents et par maladies dont près de 40 000 par cancers. » *D'après la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.*

Les jeunes revélois, comme les autres sont confrontés aux conduites addictives : des consommations d'alcool abusives, l'usage de cannabis, passage à un usage régulier, ou tout du moins trop fréquent. Les parents sont souvent désemparés face à des comportements à risque.

Nous souhaiterions former un groupe de réflexion sur ces questions de conduites addictives. Nous faisons donc un appel aux personnes intéressées pour travailler sur des actions à conduire sur la commune (organisation de rencontres / débats pour les parents, organisations de temps forts avec les jeunes, réflexion sur notre positionnement d'adulte ...).

Si vous êtes intéressés, contactez le CCAS de Revel qui constituera le groupe : donnez vos coordonnées à l'accueil mairie qui se charge de transmettre.

Mireille BERTHUIN

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets végétaux fait débat depuis nombre d'années à Revel. La nocivité des fumées ne fait aujourd'hui plus de doute et, comme en témoigne le nombre de plaintes laissées sur le site Web de Revel, cette pratique cause une gène largement ressentie.

De nombreuses communes ont aujourd'hui réglementé le brûlage en ne l'autorisant qu'à certaines périodes de l'année, certains jours ou certaines heures de la journée. A Revel nous faisions confiance au civisme des habitants, et voulions attendre d'avoir un accès officiel à la déchèterie de Domène pour prendre un arrêté en ce sens.

Le préfet de l'Isère nous a devancé car il vient par une circulaire préfectorale **d'interdire tout brûlage de déchets végétaux** (article 84-1 du règlement Sanitaire Départemental, article L 541-1 du code de l'environnement). La situation est claire, les feux sont interdits et **tout contrevenant est susceptible d'être verbalisé par la gendarmerie**.

En attendant un éventuel aménagement de cette directive (ce que nous souhaitons), nous recommandons vivement aux revélois de la respecter et d'utiliser les nombreuses alternatives au brûlage :

- Broyage : Des broyeurs sont aujourd'hui bon marché et il est toujours possible de se grouper entre voisins pour l'achat.
- Compostage : autant en profiter, le composte remplace avantageusement les engrais chimiques.

- Déchèterie : Crolles est certes (trop) loin mais la pollution atmosphérique des 30 km en voiture n'est rien par rapport aux rejets de brûlage.

Dominique Maillet

Communication

Le Revel Dialogue

L'équipe du Revel Dialogue s'est largement agrandie en ce début de mandat, en témoigne la taille de la rubrique Vie Municipale. Le Revel Dialogue est cependant votre journal, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions en nous écrivant à Revel-dialogue@revel-bellodonne.com. Nous recherchons notamment des illustrateurs pour égayer nos articles.

Des nouvelles du Net

L'activité sur le site Web de Revel progresse toujours : 147 Articles, 16 Brèves (publiées), 40 auteurs, 86143 visites.

Vous souhaitez être informé régulièrement de ce qui se passe à Revel et sur le balcon de Belledonne vous pouvez vous inscrire sur la liste de discussion internet à : http://groups.yahoo.com/group/Revel-Infos/ , sur la page d'accueil du site de Revel ou envoyer un courriel à revel-dialogue@revel-belledonne.com. Vous recevrez notamment chaque semaine un résumé des nouveaux articles parus sur le site de Revel.

Une vidéo du survol en hélicoptère du centre du village a été mise en ligne sur le site internet de Revel. Vous pouvez la voir sur: http://www.revel-belledonne.com/spip.php?article219

dm

Ecole

La rentrée 2008/2009

Le 2 septembre 2008, 209 enfants de Revel et de St Jean le Vieux sont rentrés à l'école de Revel. Ils sont répartis en 9 classes suite à une ouverture de classe à l'école élémentaire.

Pour mémoire, les enfants étaient 171 en septembre 2001 (répartis sur 7 classes) soit une augmentation de 22% en 7 ans.

Stéphane Jacquier (Directeur de l'école maternelle) accueille 20 enfants en petite section, Michèle Lacocque 27 en moyenne section, Agnès Féjoz-Maquet (3/4 temps) et Cécile Achard (1/4 temps) 23 en grande section.

En élémentaire, nous souhaitons la bienvenue à quatre nouveaux enseignants Sophie Quinsat

(CE1/CE2), Aldric Bertoncelli (CM1), Christine Zampa (CM2) et Florent Martin Vignerte (CE2/CM1) qui assure le remplacement de Sandrine Rey et Ingrid Sgarra qui sont en congé maternité. Ils seront aidés dans leur intégration par Sonia Faure et Catherine Berthou (CP/CE1), Françoise Gros (CP et directrice par intérim) et Philippe Berthier (décharge de direction CP) qui connaissent bien le fonctionnement de notre école.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle classe se sont très bien passés et tout était terminé dès la mi-août.

Nouvelle organisation du temps scolaire

Les enfants ne vont plus à l'école le samedi matin. L'aide aux enfants en difficulté se fera le soir après l'école. Les enseignants proposeront aux parents des enfants concernés une aide pour une période donnée. Les parents auront le choix d'accepter ou de refuser. Ce dispositif devrait démarrer début octobre.

Mise en place d'un service d'accueil en cas de grève des enseignants

La loi n°2008-790 du 20 août 2008 impose aux communes la mise en place d'un service d'accueil dans le cas où plus de 25% des enseignants font grève. Il s'avère très compliqué pour une commune de notre taille de mettre en place ce service. Nous avons transmis un questionnaire aux parents afin d'estimer le nombre d'enfants à accueillir et le nombre de personnes nécessaires à l'encadrement. Il faut préciser que le texte ne nous impose absolument rien en termes de taux d'encadrement (alors que l'on sait qu'il est très strict en ce qui concerne les garderies). Si nous mettons en place ce dispositif, les enfants ne seront pas accueillis dans les sales de classes mais dans la salle de l'Oursière.

Le transport scolaire

Le Conseil Général, qui gère les transports scolaires, a mis en place deux cars pour assurer le ramassage des enfants (un de 55 places et un de 22 places). Nous remercions les parents de faire en sorte de ne pas gêner le passage et le stationnement des cars le matin et le soir (ne pas se garer sur le terrain de sport).

L'informatique

Toutes les classes de l'école élémentaire (sauf celle située dans le préfabriqué) ont accès à Internet. En effet depuis septembre 2005, date à laquelle la salle informatique avait du être aménagée en classe, l'école n'était plus connectée. Nous avons donc réinstallé deux PC par classes et installé un système par courant porteur. Cinq classes sont donc reliées à la toile. Merci aux parents qui se sont investis sur ce projet.

Bonne année scolaire à tous !

Coralie Bourdelain

ZPCV
Zanone Plomberie Chauffage Ventilation
Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables
Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Zanone
Pascal

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27
zpcv.zanone@wanadoo.fr
SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E
TVA Intracommunautaire FR09492027164

Conseil du 28/04/2008

Présents : *Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Henri-Pierre CHAPUIS ; Hélène FANET ; Dominique GAVILLON ; Gérard HOSTACHE ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER*

Procurations : Olivier THIZY à Mireille BERTHUIN

Secrétaire de séance : Guillaume CAPRON

Délégations

Il est de coutume de déléguer au Maire une partie des compétences du Conseil Municipal. C'est une pratique courante dans toutes les collectivités qui permet de gérer les opérations courantes sans avoir systématiquement recours à un vote du Conseil. Bien évidemment toute décision prise par le Maire dans le cadre de cette délégation est soumise au vote des conseillés au Conseil Municipal qui suit

Vote du Conseil : Le Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Conseil Municipal à déléguer une partie de ses compétences et attributions à Monsieur le Maire pour la durée du mandat, il est décidé à l'unanimité de lui en déléguer (voir liste en mairie).

Quatre taxes

Lors du vote du budget le 11 février dernier les bases prévisionnelles d'imposition n'étaient pas encore connues. Seul le produit attendu avait été voté. Les bases sont données annuellement par les services fiscaux, puis le Conseil Municipal décide des éventuelles augmentations. Pour information, l'augmentation de ces taxes représente au total 10 000€ de recette supplémentaires pour la commune.

Vote du Conseil : Les bases prévisionnelles ayant été portées à notre connaissance, les taux votés sont : Taxe d'habitation : 10.74 % (+2,48 %) - Taxe foncier bâti : 19.67 % (+2,45 %) - Taxe foncier non bâti : 60.81 % (+2,46 %)- Taxe professionnelle : 16.87 % (+2,49 %). Décision : 14 voix pour – 1 abstention.

Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le coût prévu du ramassage des ordures ménagères sur la commune nous est donné par le SICIOMG. Il est cette année de 90503€. La taxe est alors calculée au plus juste pour couvrir cette dépense. La commune n'en retire aucune recette supplémentaire.

Vote du Conseil : Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (perçue avec la Taxe Foncière) est fixé à 9,30 % pour atteindre le produit attendu. Décision acceptée à l'unanimité.

Attribution d'une subvention d'équipement du budget principal au budget annexe eau et assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de subventionner le budget annexe eau et assainissement en raison de l'importance des travaux d'équipement d'un montant de 42225 euros par le budget principal.

Demande de subvention investissement voirie communale 2008

L'été est propice à la réfection de la voirie et comme chaque année le réseau communal fait l'objet d'un entretien pour colmater les brèches.

Vote du Conseil : Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une aide à la Direction Territoriale du Grésivaudan du Conseil Général pour la création de revêtement monocouche à l'émulsion de bitume pour un montant de 17700 euros HT.

Demande de subvention pour travaux de mise en état pour ouverture de classe nouvelle

La décision d'attribution d'une ouverture de classe à la rentrée scolaire étant effective, il a été décidé de déplacer la bibliothèque pour en faire une salle de classe. Le montant estimé des travaux de réfection s'élève à 9411 euros HT.

Vote du Conseil : Le conseil municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à demander une aide auprès de la Direction Territoriale du Grésivaudan du Conseil Général.

Demande de subvention D.G.E. pour construction du bâtiment Espace Enfance

Une demande de Dotation Globale d'Equipement a déjà été formulée par délibération en date du 26 mars 2007. Le dossier ayant été modifié, il convient de demander à nouveau cette dotation auprès des services de l'Etat. L'estimation du projet s'élève à 863.101,75 € HT.

Vote du Conseil : Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions correspondantes.

Commission Départementale d'Equipement Commercial – Désignation du représentant

Le conseil municipal décide à l'unanimité que le représentant à la CDEC est M. le Maire et en cas d'empêchement Mme LADAKIS, cette commission étant appelée à siéger si un projet de création ou d'extension de commerces de plus de 300 m² était demandé.

Création de poste

Suite à l'obtention du grade, un employé municipal peut prétendre occuper le poste d'ingénieur. Ce poste n'existant pas sur la commune, le Conseil a été sollicité pour avaliser sa création. Il ne s'agit pas d'une nouvelle embauche mais d'une évolution de grade

Vote du Conseil : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la création d'un emploi d'ingénieur permanent à temps complet.

Aides aux BAFA et BAFD

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de modifier les aides BAFA et BAFD. Un seul versement de 260 euros par dossier sera effectué (au lieu de deux précédemment : mairie et CCAS). 5 dossiers par an seront retenus au maximum. L'aide sera versée directement à l'organisme de formation choisi par le jeune revélois.

Attribution de l'indemnité de conseil du comptable

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'attribuer l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor par la loi du 2 mars 1982, considérant les prestations de conseil assurées par M. Claude THOMAS en matière comptable, budgétaire et financière.

Résiliation partielle du bail à construction commune de Revel/Opac 38

Dans le cadre du projet de construction des 7 logements sociaux ainsi que la voie d'accès et le parking attenant, et afin de sécuriser l'entrée et la sortie de voie d'accès sur la voie communale n°11, il y a lieu de récupérer un triangle d'environ 12 m² sur la parcelle supportant les logements déjà construits.

Vote du Conseil : Le conseil municipal accepte à l'unanimité et charge Monsieur le Maire de signer l'acte notarié correspondant.

Dépassement Coefficient d'Occupation des Sols

La loi du 13 juillet 2005 prévoit que les communes ont le pouvoir d'octroyer un dépassement de COS dans la limite de 20 % dans le respect des autres règles d'urbanisme, pour les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable. Le conseil municipal décide d'appliquer cette proposition, sachant que pour en bénéficier les pétitionnaires devront fournir une attestation délivrée par un professionnel comme le prévoit l'article R111-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Vote du Conseil : Décision adoptée par 12 voix pour et 3 abstentions.

Demande de subvention pour aménagement de sécurité

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une aide auprès de la Direction Territoriale du Grésivaudan du Conseil Général pour les travaux d'aménagement du cheminement piéton, du parking et de la voie d'accès à l'Espace Guimet. L'estimation du projet s'élève à 165.000 € H.T.

Délibérations budgétaires modificatives

- Le SICIOMG nous demande 1497 euros de moins que prévu au Budget Primitif
- Crédits supplémentaires sur certains articles de dépenses et de recettes (pour aligner sur le réalisé)
- Virements de crédits de comptes à comptes suite aux choix d'achats ou de travaux d'investissement du conseil

- Eclatement de l'emprunt entre Budget Primitif Communal et Budget Primitif Eau et Assainissement
- Enregistrement des factures de réparations des fuites d'eau sur le Budget Eau et Assainissement

Le détail des mouvements comptables est consultable en Mairie.

Vote du Conseil : Décisions acceptées à l'unanimité

Conseil du 24/06/2008

Présents

BERTHUIN Mireille – BOURDELAIN Coralie – CHAPUIS Henri-Pierre – FANET Hélène – HOSTACHE Gérard – LADAKIS Sylvaine – MAILLET Dominique – MAZILLE Thierry – MICHON Bernard – MIGNOT Patrick – PELLETIER Vincent – THIZY Olivier

Procurations :
Laurence LEROUX à Hélène FANET
Dominique GAVILLON à Bernard MICHON
GUILLAUME CAPRON à Henri-Pierre CHAPUIS

Secrétaire de séance : Hélène FANET

Demande de subvention au conseil régional Rhône Alpes pour l'opération logements sociaux

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional Rhône Alpes pour l'opération « logements sociaux » et l'implication de la commune de Revel par la cession gratuite du foncier au bailleur social OPAC, la réalisation de l'accès à l'opération, la réalisation de stationnements paysagers, la réalisation de cheminements piétons reliant l'opération aux équipements du centre et des travaux de sécurité piétons permettant de relier l'opération à l'école. Le montant estimé des dépenses est de 274.045 € et la subvention sollicitée est de 26.600 €.

Désignation des correspondants sécurité routière

Le conseil municipal accepte à l'unanimité que Messieurs Mazille et Maillet soient les correspondants « sécurité routière » de l'Association des Maires et Adjoints.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal accepte à l'unanimité une délégation supplémentaire pour les compétences suivantes : passer et signer les contrats de maintenance de matériels et logiciels informations, de communications et duplications, de mise à disposition de personnel de remplacement et du recrutement de jeunes du service animation et des services techniques.

Crédit global de l'indemnité spécifique de service

L'évolution en grade d'un employé municipal nécessitait que l'on revoie également ses indemnités. Celui-ci pourra recevoir jusqu'à 35% des 10695€ prévu par les textes à titre de prime pour le travail effectué.

Vote du Conseil : Le conseil municipal détermine à l'unanimité le crédit global de l'indemnité spécifique de service pour l'emploi d'ingénieur créé par délibération en date du 28 avril 2008 pour un montant de 10695 euros, étant entendu que le versement de cette indemnité ne devra pas dépasser 35 % de ce crédit global.

Autorisation a signer des actes administratifs pour constitution de servitudes avec le S.I.E.D. et la commune de Domène

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer des actes administratifs avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy et la Commune de Revel, actes visant à créer des servitudes, les deux conduites d'eau potable leur appartenant ayant été déplacées, suite à la crue d'août 2005.

Délégation du conseil municipal : placement de fonds

La commune a contracté des emprunts pour la réalisation de travaux. Les factures des prestataires tardant à venir, le Conseil a envisagé de placer l'argent en attendant les créances.

Vote du Conseil : Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner délégation au maire, en matière de placements de fonds, pendant la durée de son mandat conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Service Animation Jeunes

Que s'est-il passé cet été du côté de la jeunesse ?

Centre de Loisirs Scoubidou (6-12 ans)

Le centre de loisirs Scoubidou a ouvert ses portes du 4 juillet au 25 juillet. 55 enfants (dont 4 de St Jean le Vieux) ont été accueillis contre 64 l'an passé, soit une légère baisse.

Cet été le centre de loisirs vous a proposé un nouveau service : La cantine. Elle a été très bien accueillie par les familles. Les enfants ont profité des repas équilibrés préparés par Sylvie. Ils ont pu manger dehors presque tous les jours. Le mercredi était le jour du barbecue !!

Les enfants ont découvert des activités au travers de stages : Yoga, ultimate et fresque murale en plus des activités traditionnelles proposées par les animateurs (jeux olympiques, crêpes, thèque…)

6 sorties ont été proposées : piscine de Domène, Maison des jeux de Grenoble, visite d'une ferme pédagogique au Mûrier, baignade à la base nautique d'Aix les Bains, visite du musée des automates de Grenoble et enfin, ils ont passé la dernière journée au bois Français.

3 semaines bien remplies !!

Activités Ados (11-17 ans)

Activités extrascolaires :

2 sorties étaient proposées : une sortie au Flottibulle de Pont de Claix et une sortie au Paintball de Laffrey. Mais elles ont dû malheureusement être annulées : la première, par manque d'inscription et la deuxième en raison du mauvais temps.

Seules les réunions de préparation des camps 11-14 ans (5 réunions) et 14-17 ans (4 réunions) ont connu un franc succès.

Et en juillet ?

Camp à Samoëns, du 4 au 11 juillet (11-14 ans) *Multi Activités*

16 jeunes revélois (dont 2 de St Jean) ont participé au camp de Samoëns en Haute-Savoie. Sur une semaine, nous avons eu 5 jours de beau temps.

Au programme : hydrospeed, rafting, équitation, via-ferrata (dont beaucoup se souviendront !), piscine, accro branche.

Plus les activités proposées par l'équipe : chasse au trésor, chasse à l'homme, thèque, loup garou… Le temps est passé trop vite !!

Rendez-vous début avril pour la préparation du camp de l'été prochain.

En attendant, le diaporama du camp sera diffusé à la Grange Freydane le vendredi 3 octobre.

Et du 14 au 25 juillet :

Au total, 45 participants ont participé aux activités proposées par le service Animation :

Au programme :

Baignades, glissades au centre aquatique de Villard de Lans et à la base nautique d'Aix les bains.

Visite et découverte : à Royans-Vercors, visite du jardin des fontaines pétrifiantes, des grottes de Thaïs et une croisière d'environ 2 heures (aller-retour)

Jeux : au laser game de Grenoble, nous avons étrenné la nouvelle salle pendant 1 heure.

Sport : un cours d'équitation suivi d'une ballade, au centre équestre de Chamrousse.

Malheureusement, 3 activités et un stage ont été annulés par manque d'inscrits.

Année 2008 - 2009

Le programme des 6-12 ans : le centre de loisirs Scoubidou

Le centre de loisirs « Scoubidou » accueillera les enfants âgés de 6 à 12 ans (CP-6ème) de 8h à 18h, pendant les vacances suivantes :

- La Toussaint : Du 27 au 31 octobre.

- A Pâques : Du lundi 6 au vendredi 10 avril.

- En été : Du 2 au 24 juillet

Les inscriptions auront lieu les **mercredi 1 et jeudi 2 octobre de 14h à 18h30 au service animation.** (Les programmes seront distribués à l'école et seront disponibles en mairie)

Les enfants seront encadrés par des animateurs BAFA, qui leurs proposeront des activités variées : manuelles, sportives, jeux … Des activités régulières hebdomadaires encadrées par des intervenants spécialisés sont en général proposées le matin. Une sortie loisir est proposée chaque semaine.

Le programme des 11-17 ans (collégiens – lycéens)

Le ski-surf du samedi après-midi

10 sorties de janvier à mars à Chamrousse : Les 10, 17, 24 et 31 janvier, 7 et 28 février, 7, 14, 21 et 28 mars.

Les inscriptions auront lieu fin novembre (tarif non défini)

- Pour les 14 ans et plus, comme les années précédentes : sorties en autonomie.

- Pour les collégiens jusqu'à 14 ans, sorties encadrées par des parents bénévoles (ROC)

Séjours et camps

Comme chaque année, des camps seront organisés :

Camp d'hiver proposé par la CCBB.

Camp multi activités à définir par un projet avec les 11-14 ans début juillet

Camp à définir par un projet avec les 14 – 17 ans (mi-juillet)

Foyer, activités et sorties

Des stages et des sorties seront programmés pendant les vacances scolaires (Toussaint, février, Pâques et juillet) mais aussi en période scolaire. Vous aurez les détails dans chaque « Bulletin des Jeunes »

Le « Bulletin des Jeunes » sera envoyé régulièrement durant l'année scolaire 2008-2009 directement aux jeunes nés de 1991 à 1997. Ceux qui ne le reçoivent pas (notamment les jeunes nés en 1997) peuvent se faire connaître en mairie au service animation afin de recevoir les prochains.

Coup de Pouce Sympa pour Projet Sympa

Les jeunes de Revel et de Saint-Jean le Vieux âgés de 16 à 20 ans peuvent demander une aide à la mairie pour un projet de départ autonome en vacances (accompagnement de projet et/ou aide financière). Le projet pourra se dérouler durant les vacances scolaires. Cet été, 4 jeunes ont bénéficié de cette aide : Charlotte qui a passé 1 semaine sur la Côte d'Azur et Céline qui a fait le tour du Mont Blanc. Les projets de Cécile et Noé étaient consacrés à l'humanitaire. Pour la première, il s'agissait d'intervenir sur un plan médical dans différents villages de Madagascar. Le séjour de Noé s'articulait autour de deux semaines de cours d'espagnol, 6 semaines de volontariat en parc naturel et 2 semaines de visites du Costa Rica.

Plus de détails seront donnés lors de la soirée Coup de Pouce, prévue pendant les vacances de Pâques.

Mail : service-animation@revel-belledonne.com
Site web : http://revel-belledonne.com
Tél Emilie : 04.76.89.86.00

Bibliothèque de Revel

La bibliothèque déménage

Afin de permettre l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école et en attendant le nouvel emplacement avec la rénovation de l'espace Guimet, la bibliothèque a déménagé à l'angle en face du restaurant sur la place du village.

Nouvel emplacement de la bibliothèque

Nouveaux horaires d'ouverture

La plage d'ouverture du samedi est étendue de 10h à 12h pour que vous puissiez mieux profiter de votre bibliothèque:

-*lundi et jeudi de 16h à 18h* (période scolaire)

-*samedi matin de 10h à 12h* (même pendant les vacances scolaires)

Le saviez-vous ?

Depuis dix-huit ans, ce sont plus de 300 familles qui se sont inscrites à la bibliothèque de Revel. Actuellement, un habitant de Revel et Saint Jean le Vieux sur six emprunte des livres et 5000 prêts sont enregistrés chaque année, dont les 2/3 pour les enfants.

La bibliothèque possède environ 6000 titres. Chaque année, ce sont des centaines de nouveautés qui alimentent nos rayons pour le bonheur de tous, petits et grands ! A cela s'ajoute 500 ouvrages empruntés à la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI) renouvelés tous les 6 mois.

Vous trouverez ainsi à la bibliothèque de Revel votre bonheur parmi les romans, les policiers, les documentaires, les Bandes Dessinées, les premières lectures, les illustrés, etc.

Budget

La bibliothèque est municipale avec un budget annuel pour les achats de livres de 2600€.

L'adhésion annuelle est de 9€ par famille, donnant droit à *3 prêts par personne pendant 3 semaines* maximum (pensez-y!).

Envie de participer ?

La bibliothèque fonctionne grâce à vous : continuez à venir nombreux et nombreuses emprunter des ouvrages parmi la multitude de titres.

Avec l'emplacement actuel, nous devons limiter les dons. Mais si vous avez des livres édités en 2008 que vous souhaitez donner, apportez-les lors d'une permanence.

Mais savez-vous aussi que la bibliothèque fonctionne grâce à *une équipe de bénévoles* qui assure l'inscription des ouvrages, leur protection, leur mise en rayon, les permanences de la bibliothèque, etc...? Un grand merci à l'équipe de bénévoles: *Huguette, Babette, Anne-Charlotte, Cathy, Sophie, Gilbert, Mme Cottin, Mme Jacquemier, Angèle, Florence, Françoise, Laure, Olivier...*

Les bonnes volontés manquent - alors n'hésitez pas à *venir rejoindre le rang des bénévoles* de la bibliothèque en prenant contact lors d'une permanence.

Olivier Thizy

L'équipe de la bibliothèque souhaite organiser au printemps une rencontre autour des livres anciens.

Si vous possédez de tels livres, que vous souhaitez les montrer et raconter leur histoire, merci de prendre contact avec Gilbert: billard.gil@orange.fr

2007 – 2008 rétrospective
Fête de l'été du 14 juin

En collaboration avec l'Association des Parents d'élèves (APE) et l'Association pour une Alimentation de Qualité (APAQ), la fête de l'été millésime 2008 a connu un franc succès. Outre les animations et stands proposés par l'APE, des démonstrations offertes par les enfants des activités danse, cirque et chorale enfants ont jalonné l'après-midi. Voici quelques photos souvenirs d'une journée chargée de soleil et de bonne humeur achevée en soirée sur les rythmes endiablés et très « rock » du groupe de musique « les 40èmes Rugissants ».

Coté activités, l'année 2007 aura vu la naissance du yoga à Revel. Tous les intéressés sont invités à prendre contact avec Cathy Potier. Suite au succès de l'activité, Cathy nous propose cette année également du yoga pour les enfants.

Concert de guitare du 29 juin

L'année Guitare de l'AFR s'est conclue par un très beau concert au sein de l'église de Revel. Tous les élèves de Monica Hoënle ont joué leurs morceaux devant un public conquis. Les enfants de la chorale animée par Laurence Benoit de Coisgnac ont accompagné les petits guitaristes pour quelques chansons.

L'année prochaine c'est promis, ils reviendront plus forts encore !!!

Week-end théâtre du 31 mai et 1er juin : un beau succès !

Les 3 mousquetaires : les plus grands ont redécouvert un classique et les enfants se sont émerveillés devant les aventures de cap et d'épée présentées par la troupe Revel'Act. Un D'Artagnan époustouflant, Un Porthos bien dans sa bassine, Un Richelieu plus machiavélique que jamais épaulé par une Milady « trop jeune pour vivre ☺ », Constance si innocente dans sa belle robe blanche, un

chef des mousquetaires plus vrai que nature, Buckingham tel le loup de tex Avery aux pieds d'une reine au bord de la folie (… des grandeurs), un homme en noir bien inquiétant, une religieuse trop naïve et un mousquetaire pas si pieux qu'on ne le penserait. Voilà pour les personnages. Le décor ? Un vrai théâtre mis en place pour la 3ème année consécutive par les membres de l'association le C8.

Le lendemain, dimanche 1er juin, une salle comble est venue applaudir les enfants et ados de l'activité théâtre pour une représentation unique de **Peter pan**. Capitaine Crochet, la fée Clochette, Wendy, les enfants perdus, Nana, William, John, les pirates et les indiens, Lili la tigresse, que de personnages, que de souvenirs pour nos jeunes acteurs… Un beau défi à relever pour les 20 jeunes acteurs qui malgré le stress et le nombre de spectateurs présents, ont su se montrer à la hauteur !

2008 – 2009 AFR top départ !

La rentrée est derrière nous et les activités AFR ont repris tambours battants.

Quelques incertitudes persistent encore pour le maintient du théâtre adultes. La chorale enfants est annulée par manque de participants.

Toutes les autres activités sont maintenues avec notamment un franc succès pour le cirque (nos enfants adorent ça…) et le théâtre enfants où la création d'un 3eme groupe a été nécessaire cette année. La danse enfant a pu être maintenue pour le grand bonheur d'un groupe de 8 enfants.

Une nouvelle année commence aussi pour **l'activité théâtre**. Mais faute de nouveaux artistes amateurs, l'activité Adultes ne pourra peut-être pas avoir lieu. Appelez-vite **Claire Mastropietro au 04.76.89.81.20** si vous souhaitez intégrer la troupe. Pas besoin de connaissances spécifiques ou de mémoire exceptionnelle : votre bonne humeur et votre envie de jouer suffiront.

Les enfants et ados démarrent en force : ils sont déjà 23, ce qui a permis de constituer un 3ème groupe. Il reste encore quelques places dans le groupe des plus jeunes et dans celui des ados. Les séances se déroulent le samedi après-midi avec une correspondante pour chaque groupe:

- de 13h30 à 14h30 pour les 7 – 9 ans : **Aline CROISAT** 04.76.89.82.79
- de 14h30 à 15h45 pour les 10 – 11 ans : **Sophie TATE** : 04.76.00.99.26
- de 15h45 à 17h pour les 11 – 14 ans : **Dominique CAPRON** : 04.76.89.84.56

Si votre enfant est intéressé par l'activité, il peut commencer par une séance d'essai. Il vous suffit de contacter la correspondante du groupe concerné.

Activités nouvelles

Les jeunes pousses de l'automne…

Dans un souci de maintient du dynamisme et de diversification, l'AFR vous propose des nouveautés :

Yoga enfants : un groupe de 8 enfants s'est déjà créé, il reste encore quelques places. Contact : Cathy Potier (04.76.89.85.78)

Atelier Terre-Land art : 14 enfants repartis en 2 groupes vont découvrir cette nouvelle activité. Contact : Santiago Cabezas (04.76.77.37.19)

Œnologie : les amateurs de vins sont nombreux à Revel, alors inscrivez et faites vous plaisir (avec modération) ! Contact : Guillaume Capron (04.76.89.84.56)

Djembé et/ou Danse africaine (Patrick et Magalie) : sous forme de week-end découverte ou stages dans un premier temps, nous souhaitons développer ces activités d'un autre continent pour le plaisir de tous sans limite d'âge.

Mi-octobre nous organiserons une journée découverte gratuite où Patrick et Magalie viendront nous rencontrer à la salle de l'Oursière pour un premier contact. Vous vous dites : « pourquoi pas moi ? ». Faites le pas et contacter Caroline Gomez (04.76.89.86.62)

Sophrologie

L'activité Sophrologie aura lieu le jeudi soir à partir du mois d'octobre de 20h00 à 21h00.

La sophrologie favorise la détente physique et mentale, la confiance en soi, une présence accrue à soi-même et à l'environnement, la projection dans le futur. C'est un voyage à l'intérieur de soi-même.

Nous utiliserons des méthodes de relaxation statiques et dynamiques, la visualisation et la pensée créatrice. Possibilité de faire une séance d'essai

Un horaire en journée peut s'envisager s'il y a de la demande. Coût : 80 euros le trimestre

Intervenante : Corinne Blonde (04.76.77.95.27)

Communiquer autrement

Si vous vous sentez en difficulté avec un proche, vos parents, vos enfants, vos collègues, votre entourage… peut-être que vous avez envie de dépasser, d'aller au-delà de ces difficultés ?

Si c'est le cas, vous pouvez vous joindre à un atelier de pratique de Communication Relationnelle.

Dans un cadre de respect et de non jugement, vous trouverez l'espace, l'écoute et apprendrez les fondements d'une communication vivante telle qu'elle est définie dans l'approche ESPERE.

L'atelier pourra avoir lieu un lundi par mois (à définir) de 13h30 à 16h30. Groupe de 5 à 10 participants. Possibilité de faire une séance d'essai le mardi 21 octobre, 20h00 a la grange Freydane.

Intervenante : Bernadette Côte 06.63.44.09.32 bernadettecote@wanadoo.fr

Pour une Alimentation de Qualité

Bientôt un bal folk à Revel…

Vous êtes sans doute nombreux à vous souvenir de l'ambiance chaleureuse et conviviale du bal de l'année dernière, et de sa fameuse soupe aux orties.

Beaucoup de folkeux étaient montés de la vallée, et plusieurs familles de Revel sont venues découvrir ces danses qui donnent si chaud, sans parler des irréductibles mordu(e)s de folk. Bref, avec plus d'une centaine de participants, la salle était bien remplie.

Cette année ce sera le :

Le samedi 22 novembre

Salle de l'Oursière, à partir de 20h,

Nous nous retrouverons, avec l'Atelier 163,
pour à nouveau apprendre les pas et goûter au plaisir de danser sur des airs traditionnels.
Avec peut-être une soupe à déguster le temps d'une pause gourmande…

Association Pour une Alimentation de Qualité
Anne Adèle Ranchon

Comité des fêtes

La Vogue était belle !

Où étiez-vous la nuit du samedi 5 juillet 2008 ?

Sur le pré, les yeux éblouis par le feu d'artifice ? Sur le plancher, en train de guincher ? Devant la buvette à trinquer avec les amis ? Derrière le bar en train de préparer crêpes, sandwichs ou petits kirs ?

Cette Vogue 2008 a été un vrai succès, grâce à vous tous, et nous nous réjouissons à l'idée de recommencer l'été prochain !

Fête de la pomme : samedi 18 octobre

Comme annoncé dans les brèves, le pressoir sera installé sur la place du village tôt le matin du samedi 18 octobre. Chacun pourra venir avec ses pommes pour presser son propre jus, moyennant une modique participation.

On pourra voir la râpeuse fonctionner, les costauds tourner la presse, et les gourmands déguster en direct ! Du jus fraîchement pressé sera également mis en vente sous diverses formes : bouteilles de jus frais, et autres breuvages moins connus.

N'oubliez pas de ramasser vos pommes et apportez-les ! Pensez également aux bouteilles pour l'emporter…

Un petit topo décrivant les diverses méthodes pour stériliser le jus sera aussi mis à disposition, pour ceux qui se demandent comment conserver leur jus sans que tout se transforme en cidre…

Assemblée Générale et Beaujolais : vendredi 21 novembre

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu vendredi 21 novembre à 20h30 à la Grange Freydane.

Elle se conclura autour d'une dégustation de Beaujolais nouveau. Nous prévoirons large, car nous comptons sur vous pour venir nombreux rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes !

L'équipe s'est déjà agrandie lors de la Vogue cet été, et **nous espérons que beaucoup d'entre vous vont nous rejoindre encore**.

Venez donc le 21 novembre, avec votre énergie et vos idées pour animer ensemble le village, avec des fêtes et des événements qui ponctuent l'année et rassemblent les Revélois !

Dépannages Informatique
à domicile
Déplacement offert sur Revel
Ivan MACHETTO
La Bourgeat - REVEL
N° SIRET:43316046200027
04 76 89 85 66 / 0678 807 237

Spectacle de Noël : samedi 13 décembre à 15h

Cette année, le père Noël nous rendra visite sur la place le samedi 13 décembre, distribuant des bonbons et récoltant les lettres que les enfants lui adresseront.

Comme chaque année, cet événement sera accompagné d'un spectacle et d'un goûter. Une tombola sera organisée pour financer le spectacle de l'année suivante. Cette année, c'est M. Metge et son nouveau spectacle interactif qui viendra animer la salle de l'Oursière !

ADMR

« CREER ET DEVELOPPER DES SERVICES A DOMICILE POUR REPONDRE AUX ATTENTES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE LA NAISSANCE A LA FIN DE VIE »

Le 26 juin 2008 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ADMR LE GRAND COLON dans la salle de Freydane à Revel, en présence de sa Présidente, Monique BŒUF. Le Maire de Revel était représenté par Madame Mireille BERTHUIN, conseillère municipale et présidente du CCAS. Le Maire de Domène était représenté par Madame GROS, présidente de l'ADMR Belledonne. Nicole Angelier, trésorière, a présenté le rapport financier. Les 8 aides à domicile et auxiliaires de vie, salariées de l'association, étaient présentes. Elles interviennent dans 78 familles de Revel, St Jean le Vieux, la Combe de Lancey et Domène. A Revel, 2250 heures ont été accordées pour 20 personnes aidées. Toute demande est étudiée (de la maman temporairement handicapée à la personne âgée qui a besoin d'aide). En 2007, les aides à domicile ont effectué 5588 heures d'intervention auprès des familles, personnes âgées, handicapées ou malades. Prochainement, une Maison des Services ouvrira ses portes à Brignoud et une personne sera embauchée pour établir les plannings (pour soulager les bénévoles) Si vous avez un problème de santé, vous pouvez contacter Nicole BERNARD (Tél. 04.76.89.82.40) qui fera étudier votre dossier.

Présidente : Monique BŒUF (La Combe de Lancey) Vice Présidente : Marie Madeleine ANCEY (Revel) Secrétaire : Monique GONON PRADEL (Revel) trésorière : Nicole ANGELIER (Revel)

APE

L'Association des Parents d'Elèves avait apparemment choisi une bonne date pour sa 1ère assemblée générale; en effet, nous étions nombreux mercredi 17 septembre pour faire le point sur la rentrée, voter les bilans moral et financier de l'année écoulée, discuter des projets à venir, débattre des sujets éducatifs d'actualité (semaine de 4 jours, fichier base élèves, etc)...

Tout le monde s'accorde à dire que la rentrée 2008 s'est bien passée, plus tranquillement que la précédente... 209 élèves, 1 classe supplémentaire en primaire, 2 cars : les conditions s'annoncent bonnes !

Des rendez-vous importants rythmeront cette année scolaire: le marché de noël le samedi 13 décembre ouvrira les festivités et la fête de l'été sera le point final. Des idées ont été lancées pour les étapes intermédiaires: fête du boudin à St Jean le Vieux, vide grenier de Revel, marché aux fleurs, repas avec l'APAQ... Vous serez évidemment tenus au courant !

Les élections des parents délégués de classe auront lieu le vendredi 17 octobre de 8h00 à 12h00. N'oubliez pas de voter sur place ou par procuration...

Voici la liste des parents volontaires:

Petite section: Fabienne BEOLET (titulaire) et Olivier POULAIN (suppléant)

Moyenne section: Isabelle BERNERON (titulaire) et Caroline BRINGOLF (suppléante)

Grande section: Charles DE VERICOURT (titulaire) et Caroline GEROMIN (suppléante)

CP: Frédi MEIGNAN (titulaire) et Nathalie DI BELLA (suppléante)

CP-CE1: Karine SCHMITT (titulaire) et Florence MARCIREAU (suppléante)

CE1-CE2: Catherine POTIER (titulaire) et Henri-CHAPUIS (suppléant)

CE2-CM1: Anne ANCEY (titulaire) et Martine RITTER (suppléante)

CM1: Anne-Adèle RANCHON (titulaire) et Michel GENEVET (suppléant)

CM2: Aline CROISAT (titulaire) et Sophie TATE (suppléant)

A noter dans vos agendas: la prochaine réunion de l'APE, le lundi 20 octobre 2008 à 20h30. Venez nombreux pour commencer à préparer les festivités de Noël!

Frédi Meignan – Président
Judith de Vericourt – Secrétaire.

La Fraise des Bois

La Fraise des Bois a repris ses activités avec 26 enfants cette année qui viendront s'initier au travail du bois le soir après l'école. Un peu d'imagination, beaucoup de scie à chantourner, passionnément de ponçage et pas du tout d'ennui ! Un groupe d'adultes continue également de tourner un lundi après-midi sur deux.

La Fraise des Bois organise d'autre part un atelier créatif sur le thème : "création d'un calendrier de l'Avent personnalisé", les samedis 22 et 29 novembre (au choix), de 10h à 12h. Tarif 15 euros par séance.

Renseignements auprès d'Isabelle Poulain au 04-76-89-87-47

ROC

On a fait du sport à la fête du sport

La fête du sport est réapparue à Revel le 24 Mai dernier.

C'est avec beaucoup d'inquiétudes que nous avons tout installé le matin car la météo n'était pas sûre. Mais le soleil fit son apparition, et toutes les activités et démonstrations ont pu avoir lieu pour le plus grand bonheur de tous.

Cette manifestation sportive et conviviale a permis à certains de découvrir ou redécouvrir les activités proposées par le ROC, ou de participer à des sports collectifs tel que le volley ou le foot...

Liliane et Moni chacune à leur rythme nous ont fait goûter aux joies de la gymnastique.

Les jeunes et leurs parent se mesurèrent ensuite sur la course en binôme dite «bike & run » tout autour de l'espace Guimet avant de laisse la place à la course en couple (légitime ou illégitime).

Toute l'après midi les enfants se pressèrent pour essayer la superbe tyrolienne installée par Yann et Alex.

Benjamin et Hugo firent des prouesses en vélo sur les cailloux du terrain de trial.

Jean Marc et Patrick organisèrent une initiation karaté débutant sur le cours de tennis en prélude à une magnifique démonstration de casse par les ados.

Un apéro et un repas partagé vinrent terminer la soirée

Rendez-vous à l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Et ça continue cette année

Toutes les activités ont aujourd'hui repris avec cette année une nouveauté qui a rencontrée un franc succès : la gym Cardio Dansée dont le cours est assuré le samedi matin, en alternance par Liliane et Moni. Avec la gym douce et la gym streching, les revelois(es) vont être particulièrement en forme. N'hésitez pas à

rejoindre les différents groupes, il reste des places.

Le bureau

On Grimpe Au Roc

Depuis les vacances de pâques 2007, le ROC propose une activité escalade pour tous les âges (à partir de 6 ans) et tous les niveaux, encadrée par des professionnels de l'activité.

Les stages ont eu lieu :

- pendant les vacances scolaires de pâques (3 demi-journées+1 journée)
- les samedi après-midi, au printemps et automne (cycles de 5 séances)
- un vendredi soir sur deux, en salle, l'hiver (perfectionnement adultes - ados cycle de 5 séances)

Les activités se déroulent, autant que possible, sur les sites naturels environnants, avec des replis sur les salles d'escalade grenobloises en cas de mauvaise météo.

Les groupes sont constitués de 6 à 8 participants (le plus souvent 8 avec 1 moniteur, 15 avec 2 moniteurs cet automne).

Notre objectif est de faire découvrir l'activité sous toutes ses formes, en privilégiant l'accès à l'autonomie pour pratiquer, selon ses goûts, avec le maximum de sécurité.

Le cycle de cet automne a démarré avec un maximum de participants (2 groupes complets).

Avis à d'autres amateurs pour les cycles à venir en hiver et au printemps prochains.

Pour l'été dernier, la proposition d'une journée canyoning n'a pas trouvé suffisamment d'amateurs mais si certains sont tentés n'hésitez à nous contacter pour reprogrammer la découverte cette activité aquatique.

Bienvenue aux petits et grands dans nos activités ludiques et sportives de pleine nature !

Yann Lefort (Moniteur d'escalade)
Référent au Roc : Eric Dominicy

ROC VTT

Le ROC VTT boucle sa 1ère saison en tant que club indépendant et a la fierté de souffler sa première bougie en recevant le label d'excellence des écoles de vélo, délivré par la Fédération Française de Cyclisme. Ce label vient récompenser les efforts en matière de formation et d'ouverture vers l'extérieur qui s'est notamment traduit par un partenariat avec le collège de la Moulinière sur les épreuves UNSS.

Un beau départ en 2008

Le ROC VTT affiche un beau bilan 2008 avec 92 inscrits, et une activités bien remplie : 4 groupes le mercredi de 5 à 12 ans et 2 groupes le samedi après midi, sans compter les sorties libres en descente ou en rando avec Gilles.

Pour le raid de printemps, se fut l'innovation dans la continuité : l'innovation avec un raid itinérant dans le Vercors grâce à la toute nouvelle structure de Christophe ; dans la continuité par son lot de temps exécrable et par le sourire des participants à l'arrivée.

On ne change pas les recettes qui gagnent, l'hiver a encore été l'occasion d'organiser des journées trial sur le site de Revel et des séances voltige à la Bifurk.

Faute d'hébergement dans les grandes stations, le stage DH de l'été s'est replié sur les stations du coin en partant tous les matins de Revel.

Niveau compétition, on retrouve la même joyeuse équipe qui truste les podiums en TRJV et dans les différentes coupes Rhône Alpes mais certains petits nouveaux affichent déjà de grandes ambitions.

8 jeunes représentaient le ROC aux championnats de France de Serre Chevalier, en Trial, Cross Country et Descente. Une belle ambiance et encore deux podium pour Arthur (2ème) Guigal et Benjamin Durville (3ème) en trial. Au Trophée de France, Maxime Cériégo et Hugo Maillet terminent 3ème au sein de l'équipe Rhône Alpes et Hugo 2ème en individuel.

Retrouvez les résultats complets sur site web du ROC VTT www.revel-belledonne.com/vtt

Et ça promet pour 2009

C'est reparti pour la saison 2008 / 2009 avec des cours pleins à craquer le mercredi matin et il faut le souligner, 7 filles qui ne s'en laissent pas compter.

Pour les activités régulières et les stages, on ne change pas une recette qui gagne, on rajoute juste quelques ingrédients avec notamment un stage multi disciplines en février à St maxime.

Le bureau

LE PERLET

Assemblée générale du club

Samedi 25 octobre 2008 **AG** suivie du traditionnel repas offert par le club à tous ses adhérents - Salle de l'Oursière (pour l'A.G et le repas)

Venez nombreux car beaucoup d'initiatives seront décidées ce jour là.

Notes : Pour participer à ce repas, il est indispensable de s'inscrire avant le 18 octobre 2008 en renvoyant le formulaire d'adhésion au club et l'inscription à l'A.G et au repas.

Le club s'investit dans le social

Nous en avons déjà parlé ; la mairie en a parlé : Le transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 70 ans ou handicapées est une réalité à Revel puisque, depuis déjà un trimestre, un taxi « social », le Transgrésivaudan (c'est son nom), a transporté toutes les semaines des personnes de Revel à Domène ou ailleurs dans la vallée.

Si vous souhaitez en bénéficier, contacter le secrétariat de la mairie ou la Présidente du club (Hélène Boussant).

Le club, qui a déjà participé à l'étude et la réalisation de ce service, s'est également investi dans l'aide aux personnes transportées – une personne du club est présente à chaque transport - et pour assurer la continuité de ce service, en cas d'indisponibilité du transgrésivaudan (La mairie mettant son minibus à notre disposition).

Que s'est-il passé au Perlet depuis ces dernières semaines ?

Vélo

Le club a organisé, comme en 2007 (du 3 au 10 août) un voyage itinérant à vélo en Alsace. Partis de Colmar la coquette, nos sportifs ont cheminé sur la route des vins et traversé ces villages alsaciens tant admirés pour leur splendeur médiévale et leurs maisons à colombage et tellement fleuris qu'ils offrent des décors de carte postale.

Le périple s'est achevé à Colmar, sans avoir négligé de poser les vélos pour une escale strasbourgeoise, car la capitale européenne possède un patrimoine exceptionnel (La cathédrale Notre Dame, joyau de l'art gothique, « la petite France, quartier très pittoresque, etc.)

Voyages

Le voyage en Maurienne a eu lieu le samedi 20 septembre 2008 (Avec la participation du CCAS). Au programme :

La visite du site minier des Hurtières (ouvert dès le moyen âge) fut très enrichissante tant pour l'histoire de cette mine de fer que par la connaissance des différentes étapes du traitement du minerai ainsi que des dures conditions de vie des mineurs d'autrefois.

Visite du musée de l'Opinel et des anciens ateliers de fabrication du célèbre couteau à saint Jean de Maurienne qui a été vendu, depuis sa création en 1890, à 260 millions d'exemplaires à travers le monde, dans plus de 70 pays.

Découverte de l'historique de la liqueur depuis les origines de l'alambic jusqu'à l'invention de l'abbé Grille du Mont Corbier en 1888 et dégustation de la liqueur du Mont Corbier

Activités ludiques – Jeux de société

Ces activités ont repris début octobre, chaque mercredi, toujours à la salle Jean Riboud.

Randonnées pédestres

Le club a organisé, comme en 2007 (du 3 au 10 août) un voyage itinérant à vélo en Alsace. Partis de Colmar la coquette, nos sportifs ont cheminé sur la route des vins et traversé ces villages alsaciens tant admirés pour leur splendeur

Que va t'il se passer ces prochaines semaines ?

Randonnées

Dans les calanques (Marseille – Bandol – Cassis) du 30 septembre au 3 octobre.

17 personnes iront, sous le soleil (n'en doutons pas !) fouler les renommées calanques sous la férule (!) de Dominique. 3 jours de balades, et 3 jours de convivialité sont à venir. Nous en reparlerons à notre AG.

Aquagym :

Reprise des cours vers le 10 novembre (la date sera confirmée) à la piscine de La Tronche (avec le club Calypso de Corenc).

12 personnes sont inscrites. N'hésitez pas à vous inscrire, il y a encore des places. (contact : Hélène Boussant au 04 76 89 82 39, ou Jacques Goze au 04 76 89 83 59).

Atelier mémoire

Cette activité, très demandée, sera poursuivie en 2009. Des informations seront données à l'AG.

Mondaison

Le succès de la mondaison 2008 nous impose de renouveler cette animation ancestrale. Nous en discuterons à l'AG.

Après-midi récréative

L'après midi récréative organisée en mars dernier fut très appréciée et a incité le club à renouveler ce moment agréable et convivial.

Dès maintenant nous prenons rendez-vous **courant novembre** (la date sera précisée ultérieurement) pour partager une après-midi de :

- Jeux de cartes (belote, tarot, rami), jeux de société (scrabble)
- Goûter (pâtisseries - café – thé – etc.)
- Animation (chants – danses)

Et tout au long de l'année

Atelier mosaïque

Nos artistes, qui ne cessent de progresser, ont déjà, à leur actif moult réalisations. Une exposition de leurs œuvres sera faite très prochainement.

Randonnées pédestres

L'hiver, à pieds ou en raquettes, l'été en short (mais quelquefois sous la laine !), au printemps dans les fleurs et l'automne parmi les champignons, rien n'arrête les seniors du Perlet.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des balades encore et toujours !

Rendez-vous pour l'assemblée générale
samedi 25 octobre à 10h
salle de l'oursière

État Civil…

Naissances :

- THIBAULT Luna, Ella, Margo née le 03 mai 2008
- LAVASTRE Ulysse né le 24 juin 2008
- CORNIER Eloi, Joseph, Louis né le 26 juin 2008
- PASSET Séverin né le 17 juillet 2008

Mariages

- BOUVIER Aurélie et REBATTET Olivier Jacques Louis le 28 juin 2008
- GUIRONNET Sandrine Marie-Pierre et CHARPIN Cyrille Thierry Pierre le 12 juillet 2008
- PROTSENKO Yuliya Volodymyrivna et PAGLIUCHI Julien Eric le 09 août 2008

Les Footeux Du Dimanche

Les vacances d'été
C'était super animé,
A la rentrée,
Nous allons pas nous ennuyer
Il y a les copains
et surtout le foot le dimanche matin
(poème de Julien 9 ans)

Le retour du foot le dimanche matin à une fois de plus ravit beaucoup d'enfants. Aussi pour ouvrir la saison une trentaine d'enfants se sont retrouvés le dimanche 7 septembre vers 10 h 30 sur le terrain de foot du village. Les parents les ont rejoint vers midi pour un pique-nique convivial.

Dans l'après-midi, parents et enfants ont joué ensemble.

A la question pourquoi aimes-tu venir au foot le dimanche matin ? Quelques enfants nous ont répondu spontanément.

- Pour *Marin* et *Albane* c'est **l'ambiance** qui leur plait.
- *Marin* 11 ans : «J'aime venir au foot parce que il y a tous mes copains et c'est sympa »
- *Albane* 10 ans : « j'aime bien jouer au foot surtout quand il y a Mathilde »
- Pour *Basile*, c'est le côté **sport**.
- *Basile* 9 ans : « j'aime bien jouer au foot ça me détend et me fait faire du sport ».
- Pourtant après les jours de pluie *Paul* 11 ans nous fait remarquer que « si on pouvait enlever les trous dans le terrain ça serait pas mal, il y aurait moins de boues, et que cela serait dommage si le foot s'arrêtait ».
- Pour *Vincent* le petit nouveau, c'est la **découverte.**
- *Vincent* 6 ans : « c'est pas très facile le foot et des fois on reçoit le ballon dans le ventre mais je reviendrais dimanche prochain. »

Jean CHABAUD a aussi bien voulu se prêter à un interview :

« Rappelons que cette activité n'est pas affiliée à une association ou une fédération, il s'agit d'une rencontre entre enfants qui se fait sous la responsabilité des parents. Ceux-ci sont les bienvenus pour participer : suggestions, encadrement, partage de compétences…

Pour ce prochain trimestre, le RDV est le dimanche à 10h pour tous les âges : on fait deux matchs simultanés entre enfants répartis par âge et par niveau. (L'aménagement prochain d'un 2ème terrain contraindra peut-être à modifier ce fonctionnement dans les mois qui viennent… à suivre) »

Avis aux papas amateurs pour venir entraîner nos petits champions et prêter mains fortes aux papas déjà bien présents.

Contact :
Jean CHABAUD 06.07.58.03.28 (organisation générale)
Raphaël ROSSI,Tino DI BELLA, Franck PORCEL: enfants jusqu'au CE2
Laurent ALLEMANY : collégiens

Nous souhaitons bonne rentrée et bons matchs à tous nos petits champions et un grand merci à Jean, Raphaël, Laurent pour leur participation à ce grand moment attendu par nos enfants chaque dimanche.

Claire MASTROPIETRO

Alerte aux plantes invasives

Le Revel Dialoque s'est plusieurs fois fait écho des impacts de la prolifération d'animaux ou végétaux dit nuisibles comme la chenille processionnaire ou dans une certaine mesure le Gui. Nous présentons dans ce numéro 2 plantes qui prolifèrent pour l'instant surtout dans la vallée mais commencent à pointer leur nez à Revel. Dans ce domaine, nous avons tous un rôle à jouer pour éviter la disparition de la biodiversité.

La renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante considérée comme envahissante car sa prolifération dans des milieux naturels produit des changements significatifs de composition, de structure et de fonctionnement des écosystèmes. Cette plante introduite en Europe en 1830 pour ses qualités mellifères, fourragères et ornementales s'est échappée des jardins pour conquérir de nombreux espaces naturels (berges des cours d'eau…) ou semi naturels (bords de route…). Elle connaît depuis deux décennies un développement spectaculaire en raison de son extraordinaire vivacité.

La renouée a en effet une croissance exceptionnelle qui peut atteindre 5 centimètres par jour. Elle possède de plus une dynamique de reproduction très efficace : chaque rhizome de renouée peut s'étendre sous terre sur 20 mètres de longueur et donner naissance à de nombreuses nouvelles plantes. De plus, les fragments de rhizome ou de tige se bouturent très bien. 0,7 gramme de rhizome ou 3 centimètres de tige suffisent pour donner un nouveau plant !

Les nuisances causées sur l'environnement sont multiples :

- Uniformisation du paysage
- Fermeture des chemins
- Instabilité des terrains car en hivers, la partie aérienne meurt et laisse les terrains à nu favorisant l'érosion
- Baisse de la diversité biologique (faune et flore)

Pour lutter contre la renouée :

- Si les plants sont jeunes et implantés depuis moins d'un an, pratiquer un arrachage systématique
- Si les plants ont plus d'un an, faucher régulièrement les tiges et (en dernier recours) injecter une dose d'herbicide de type glyphosate au centre de chaque tige.
- Eliminer les tiges coupées dans des sacs étanches, afin de ne pas propager la plante par bouturage.
- Planter des plantes ligneuses à croissance rapide, comme des saules.
- Après chaque intervention dans une zone infestée, nettoyez outils, afin de ne pas propager involontairement la plante.

Le Buddleia ou l'arbre à papillons

Le buddleia est un arbuste caduc aux feuilles lancéolées vert grisâtre. Ses fleurs mauves sont nombreuses et très parfumées, elles attirent bon nombre de papillons. C'est ainsi qu'on le nomme l'arbre aux papillons.

A première vue donc il n'a que des avantages, sauf que comme son compère la renouée, il devient vraiment invasif, notamment sur les terrains naturels ou récemment aménagés.

Il est donc recommandé de bien contrôler sa croissance et comme il fleurit d'autant mieux qu'il est taillé, il ne faut pas se priver

Dominique Maillet

Portrait Revelois : Une histoire de bilan

Il est des vies professionnelles bien tracées, de belles lignes droites confortables et sans surprises. Il en est d'autres plus anguleuses mais peut-être aussi plus passionnées.

A la tête d'un cabinet d'expert comptable, Claude Pierré pouvait sans grand risque continuer à clore les bilans des autres.

La création, il y a une dizaine d'années de la section VTT au ROC était le vers dans le fruit : VTT loisir puis VTT compétitions, pour encadrer, il fallait un diplôme et pour le passer il fallait plus de temps. Premier virage professionnel, Claude arrête son activité d'expert comptable. Quelques années plus tard, le vers de la passion VTT continue son œuvre, deuxième virage professionnel, Claude ouvre à Chambéry un magasin de vélo.

Chambéry, ça fait loin de Revel pour y acheter un vélo ou l'amener à réparer. Peut-être mais c'est finalement plus près que la vallée car il suffit d'apporter le soir son Vélo chez Claude pour qu'il nous le ramène (sauf commande de pièces) tout réparé le lendemain soir. La classe !!!

Le loup : entre mythe et réalité :

Après avoir encouragé son éradication et jusqu'à sa disparition en France au début du 20ème siècle, on apprend en visitant le musée dauphinois que le dernier loup (vraisemblablement échappé d'un cirque) aurait été tué en Isère en 1954.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il y a généralement les pour ! Et puis il y a les contre ! Et chacun de défendre son avis. Le loup est dangereux, et pour les hommes et pour les bêtes. C'est certain, le loup est capable d'attaquer l'homme assurent les contre. Les pour leur répondent alors qu'il ne s'agit que d'une croyance populaire jamais prouvée. Mais les contre surenchérissent. Ils avancent même que des hommes ont été attaqués par des loups à notre époque en Espagne et aussi en Roumanie. Les pour répondent que le loup mérite sa place dans nos montagnes, fiers de vivre près d'une espèce protégée sur des territoires qui ne doivent pas servir exclusivement aux hommes. Et les échanges entre les pour et les contre ne sont pas près de prendre fin !

Mais si le loup anime les conversations, il n'en demeure pas moins que sa présence est avérée dans Belledonne et que plusieurs attaques d'animaux domestiques (ovins, bovins et chiens) lui sont attribuées.

Récemment sur notre commune, un veau a été attaqué. Environ 8 kilos de viande de cette bête ont été mangés sur place. Si l'agriculteur a été indemnisé en raison de la suspicion d'une attaque de loup rien par ailleurs n'est prouvé, ni reconnu officiellement.

Suite à cet incident, une réunion d'information animée par l'association « le Grand Charnier » a été organisée le 13 juin dernier à la Croix de Pinet. Nous apprenons que de nombreuses victimes présumées du loup ont été recensées : brebis, veaux, chiens et gibiers…

Aujourd'hui, le même mystère entoure le loup. Serait-il un danger pour l'homme en plus d'être un prédateur des gibiers et animaux domestiques ? Il est difficile de se faire une idée précise. Lorsqu'il a été éradiqué en France c'était en raison des risques de transmission de la rage dont il était porteur. Cependant, l'homme, par la Convention de Berne de 1979 puis les Directives Européennes de 1992 et 1997 organise depuis des années sa protection et tout contrevenant risque de lourdes peines.

Côté français, le suivi hivernal des populations mené par l'ONCFS et l'équipe des LIFE, distingue des Zones de Présence Permanentes (ZPP) et des Zones de Présence Temporaires (ZPT). Les ZPP sont des zones où des Loups ont été signalés pendant 2 hivers consécutifs. Les ZPT sont des zones où les loups ont été signalés de manière ponctuelle, au cours d'une année ou d'une saison, sans que les Loups y aient été retrouvés l'année d'après.

Afin de tenter d'y voir plus clair sur la présence éventuelle du loup dans nos montagnes, nous invitons les personnes qui pensent l'avoir vu, ou vu ses traces à déposer leurs témoignages dans la boite aux lettres de la mairie. Il faut être le plus précis possible en indiquant le lieu, la date et heure de l'observation, la description de l'observation.

Pour vous faire une idée plus précise, vous pouvez consulter les sites suivants :

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est l'organisme qui suit les populations de loups : http://www.loup.org/spip/Bulletin-d-information-du-reseau,365.html

L'association le Grand Charnier : www.legrandcharnier.com

Des informations plus locales : http://www.belledonne38.com/Massif/Faune/Faune.html

Le site d'une personne qui pense avoir vu un loup : http://bernard-trekking.blogspot.com/2007/08/jai-vu-le-loup-dans-belledonne.html

Thierry Mazille, Laurence Leroux

Un garde manger dans son jardin

Déguster au repas, ce que l'on vient juste de cueillir dans son potager ; un plaisir simple que les gens de la terre connaissent tous bien. Manger la production de son potager, c'est un gage de qualité gustative et de fraîcheur, c'est aussi le plaisir de ne pas être passé par le tiroir caisse.

Le problème pour beaucoup, c'est qu'il faut s'y employer : désherber, arroser, tailler, attacher… bref le potager se mérite.

La solution : manger des plantes sauvages

Les plantes sauvages, il n'y a qu'à se baisser pour les cueillir et nous connaissons tous la menthe sauvage, l'ortie ou le pissenlit.

Ce que l'on connaît moins par contre, c'est que nos jardins sont de véritables garde manger naturels et qu'ils regorgent de plantes comestibles. Faites le tour de votre jardin et vous êtes bien certain d'y trouver les plus connues : Plantain, oseille sauvage, consoude, bourrache, oxalis… Si vous rechignez à vous mettre à quatre pattes, vous pouvez même vous contenter de ceuillir la fleur d'altéa – un vrai délice.

Tout au long de l'année vous pouvez ainsi compléter vos salades ou même confectionner toutes sortes de tartes et de cakes.

Attention, certaines de ces plantes sont si riches et concentrées qu'il ne faut pas en abuser, avant de vous lancer, achetez un ouvrage, documentez vous sur le web ou tout simplement demandez conseil auprès des membres de l'APAQ. Certains sont des experts

Dominique Maillet

Vous reprendrez bien un petit mail !

C'est vrai qu'il y a encore 10 ans de cela, pour convier 10 personnes à une réunion, c'était bien 15 à 20 coups de téléphone et le compte rendu arrivait par courrier, quand il avait le temps. Aujourd'hui, tout va plus vite, un petit mail pour la convocation, un petit mail pour le compte rendu et tout le monde est au courant.

Un outil précieux mais un outil à double tranchant. Tout le monde est au courant, mais au courant de tout, et bien souvent il y a tant de tout que l'on n'y comprend plus rien du tout.

Premier exemple votre ami Henri invite tout son carnet d'adresse à un concert de son groupe de musique. Et voila l'ensemble du carnet d'adresse d'Henri qui ne trouve pas mieux que d'utiliser la fonction « répondre à tous » pour lui donner de ses nouvelles. Super de savoir que le petit dernier d'une certaine Isabelle est entré au CP mais pas vraiment indispensable.

Deuxième exemple, le cousin Lucien se fait une liste de diffusion et sans vous demander votre avis, vous abreuve régulièrement des dernières histoires drôles et des nouvelles du front. Souvent même il se contente de transférer des mail reçus, si bien que l'on ne sait plus vraiment qui communique avec qui.

Troisième exemple, les mail non désirés ou autres SPAM. Souvent ils viennent de loin pour vous vendre du Viagra ou des jeux de hasard mais parfois ils viennent simplement de nos amis Pirates qui ne réalisent peut être pas qu'ils s'ajoutent leurs mail à une très longue liste.

Du temps tous les soirs pour dépiler ces mail, identifier ceux vraiment intéressants qui mériteraient d'y passer un peu de temps. Du temps qu'il faudrait peut être mieux consacrer à ses proches, pour de la « vrai » communication.

Dominique Maillet

Chez Margot

2008 est un bon cru pour nos soirées culinaires à Revel. Après l'envol de la Gélinotte, au printemps, c'est au tour du « Chalet de Freydière » d'ouvrir ses portes.

Chez Margot, on n'a pas la vue sur le lac mais les gens du coin ne se sont pas fait attendre et ont vite apprécié le décor, l'ambiance chaleureuse et les menus chaque jour renouvelés.

Belle reconversion pour la patronne qui après 28 ans à diriger son entreprise de vente de bois de chauffage à Domène s'est lancée dans l'aventure.

Au retour d'une ballade ou d'une sortie champignons pour une tarte aux myrtilles, le midi ou en soirée, en semaine ou le week end, Margot compte bien nous accueillir tout au long de l'année

Réservation 06 12 33 51 90

Dm

Coup de cœur

Un livre, une musique, un film… autant d'occasions à saisir pour partager ensemble ce qu'on a aimé, ce qui nous a touché, nous a émus mais également ce qui nous a déçu, déplu, voire ce qu'on a détesté.

Cette nouvelle rubrique est pour vous. Offrez vos coups de cœur ou vos coups de sang et partagez-les dans Revel dialogue. Voilà une belle occasion pour en reparler ensuite ensemble, au café, au marché, lors d'une fête ou encore sur le Web.

Parler d'un livre ou d'un film, c'est aussi parler de soi et découvrir qui est l'autre qui peut-être n'a pas apprécié ce qui a pu nous émouvoir.

Treize petites enveloppes bleues

Maureen Johnson - Gallimard Jeunesse

Ginny, quinze ans, jeune américaine, reçoit une lettre de sa tante Peg qui vient de mourir. Elle lui demande de suivre les instructions qu'elle lui donnera dans des petites enveloppes bleues. Il y en a treize au total et Ginny va aller faire le tour de l'Europe en découvrant ces instructions et ces petits bouts de personnalité que lui dévoile sa tante au fil des enveloppes.

Au côté de Ginny, nous allons découvrir le sentiment de solitude dans un pays que l'on ne connaît pas, les amis que l'on peut se faire par le hasard des routes et des horaires de vols. Nous aussi, on voudrait pouvoir partir à la découverte de l'inconnu.

C'est une nouveauté à la bibliothèque et vous pouvez venir l'emprunter quand vous voulez !

Mathilde Devignes

« Les déferlantes »

Claudie GALLAY Editions le Rouergue

La rentrée littéraire, c'est 700 livres qui nous sont offerts à découvrir ! Difficile et prématuré de faire le zoom sur un livre plutôt qu'un autre. Alors j'ai choisi de revenir sur un livre sorti au printemps dernier et qui tient encore une bonne place sur les devantures. Combien des 700 livres pourront en dire autant dans 6 mois ?

Après la « vacance » estivale, la vie dans nos montagnes a repris en nous imposant à nouveau son rythme qu'on trouve un peu fou parfois. Je vous propose de repartir. Vers la Hague, là ou se termine la terre. *« La mer vous barre la route, on ne va plus nulle part. »* L'écriture est concise. Des phrases courtes avec un art du détail pour s'approcher au plus près du secret de chacun des personnages.

Suite à un amour perdu, le Griffue, c'est ainsi que l'appellent les habitants de ce bout du monde, travaille pour un centre ornithologique. Elle compte les oiseaux, les dessine aussi. Elle étudie les cormorans, surveille les nids. Elle parcourt la lande de longues heures. Une vie retranchée sous le coup des tempêtes au cœur d'une nature hostile et omniprésente dans ce livre. Si près de cette mer qui prend les bateaux et leur équipage. Qui ne le rend pas toujours et empêche les familles d'enterrer leurs morts. Alors les gens espèrent. Attendent le miracle. Des naufrages, la vieille Nan en a connu. Elle en perd la tête et les habitués du bistrot de Lili la connaissent bien. Théo, le père de Lili s'est retiré dans la lande. Loin de vivants au milieu d'une meute de chats. Puis Lambert ! La Griffue le croise un jour de grande tempête. Cet homme revient chez lui après des années d'absence. Semble t'il à la recherche de la vérité sur son passé. Ces personnages se croisent, s'évitent, se frôlent, s'épient et se dévoilent peu à peu en laissant dans le sol boueux la trace de leurs pas. De leur histoire. La nature est elle aussi un personnage. Elle souffle. Elle arrache. Elle gronde. Elle colore le ciel et la mer. Face à elle, chacun est aux aguets. L'auteur nous fait découvrir les multiples nuances du silence. Jamais ses personnages ne s'épanchent ni se confessent. Des demi-mots, des bribes de conversation que le vent emporte. Des questions aussi. Comment survivre à la disparition ? Comment supporter d'être ce lui qui reste.

Une fois le livre refermé, vous entendrez encore longtemps ces déferlantes. Et entre deux vagues noires, le murmure des « taiseux » qui dans les silences de leur vie, finissent par avouer l'inavouable. Et toujours, leur regard porté sur le phare planté en pleine mer.

Un livre magnifique et lumineux !

Thierry Mazille

Proche de la nature au Costa Rica

Chers amis, j'espère tout d'abord, que vous avez passé de magnifiques vacances. Pour ma part, après 2 mois d'aventure au Costa Rica, j'ai plaisir à retrouver notre très chère ambiance montagnarde!

J'aimerais particulièrement faire une petite dédicace aux personnes que j'aime bien, à ma famille et à tous mes amis de Revel, de France ou d'Espagne, du Costa Rica et du Panamà, et plus particulièrement à mon papy, mes parents, aux Belleville, Maillet, Daolio, Poirot. A Aurore, à mon pépé Bruno et à ma tati Bruna, à Paloma, Paulina et Jeffry, et à Esperanza.

C'est la fin des cours et je suis confortablement installé dans un hamac, chez des amies et je me

retrouve bientôt embarqué dans un dialogue animé autour de mes vacances…

Ou est-tu allé ?

Au Costa Rica (jusque là, on est d'accord…). C'est un petit pays d'Amérique centrale, pas trop développé, où la plus riche biodiversité du monde subsiste à l'invasion de touristes (comme moi hé hé !)… Et donc… les 15 premiers jours, j'ai pris des cours d'espagnol près de la capitale San José, où je logeais en famille d'accueil. Dans un deuxième temps, j'ai suivi des projets de protection des tortues marines sur la côte pacifique…

Cela consistait en quoi?

Des spécialistes et des bénévoles vivent dans un refuge en bord de mer... La nuit tombée, des tortues sortent de l'eau et viennent pondre leurs œufs sous le sable... Mais ceux-ci ne sont pas toujours tranquilles et peuvent servir de buffet aux blaireaux, chiens, hommes, etc... C'est pourquoi nous devions patrouiller sur la plage et ramener les nids dans un vivarium.

Mais qu'est que le vivarium, exactement?

C'est un espace clôturé sur la plage, où les nids sont reproduits, et les œufs déposés à l'intérieur… Des cordes quadrillent le sol afin de pouvoir référencer chaque nid, et des grillages sont posés afin de les protéger des prédateurs. Le tout est surveillé jour et nuit afin que les bébés tortues naissent comme des p'tits rois!!

As-tu eu le temps de visiter le pays ?

Bien sûr! Suite à ce projet, j'ai rejoint Paloma, une amie espagnole, et nous avons déambulé dans le Costa Rica ! Nous sommes aussi passé à Panamà !

Quels ont été les éléments les plus forts de ton voyage?

Tout d'abord, j'ai adoré ma famille d'accueil! (une grand mère humoriste et un fils guitariste… ils faisaient vraiment la paire !!!). Dans le premier refuge, j'ai bien sympathisé avec la cuisinière… Enfin, Paloma et moi garderons toujours en nous les merveilles du mont Chirripò (3820m) et les fonds multicolores de la mer chaude et turquoise du Panamà… Bienvenido a paradiso!

Que t'a apporté ce voyage ?

Un puissant retour à la nature… par un environnement vraiment différent, j'ai vu le monde et la vie d'une manière plus vraie, plus authentique… je crois davantage en ce monde et en la symbiose des hommes avec la nature. J'ai pris plus d'assurance et d'indépendance au long de ce voyage, et je n'aurais pu acquérir cela sans créer des liens amicaux tout à fait chaleureux!!

...Et vous, avez vous eu de belles expériences dont vous aimeriez parler ? Pensez-vous que l'on peut voyager sans changer de pays? Je crois qu'il y a diverses façons de voyager et j'aimerais vous en parler un peu plus longuement… Sur les bons conseils d'Emilie, je vous invite à voyager à mes côtés lors d'une exposition animée à Pâques*! Réservez vos billets en profitant d'une offre exceptionnelle et c'est parti pour l'autre bout du monde!!!!

*Pas sur l'ile mais à cette date!!!

Noé Chabaud.

Voyage solidaire à madagascar

Depuis septembre 2007 je me suis investie dans l'AHESG (association humanitaire des étudiants en santé de Grenoble) et plus particulièrement au sein du projet Madagascar. La première partie de l'année a été consacrée à organiser différentes manifestations pour récolter des fonds pour financer notre projet, la seconde moitié a été destinée à continuer d'organiser des actions à visée caritatives et réflechir sur les modifications et améliorations que nous pourrions apporter au projet. Notre groupe

comportait une quinzaine d'étudiants en médecine, et nous sommes partis à cinq, quatre étudiantes en deuxième année de médecine et une étudiante en première année de sage femme…

Cécile Chapuis nous a fait parvenir sur son voyage, un article de 4 pages que nous ne pouvions malheureusement intégrer dans le Revel Dialogue. Vous pouvez le retrouver dans son intégralité sur le site Web de Revel, rubrique La vie Reveloise

Si REVEL m'était conté.

Le feu du Bonheur …

Vous connaissez ? Non pour la plupart d'entre nous mais il existait une tradition locale pour les jeunes mariés du pays.

Il y a très longtemps, la coutume voulait que lorsque le mariage d'un garçon et de la fille tous deux originaire de Revel été célébré, les habitants du village ou du hameau fêtaient les nouveaux mariés autour d'un grand feu de bois.

Le feu était fait à proximité de la maison parfois même sur la route ou le chemin.

Avec le verre de l'amitié version plein air.

La tradition persiste néanmoins comme l'atteste la photo du mariage de Marc et Evelyne il y a une vingtaine d'année, puis récemment celui de Félix et Gabrielle en 2003.

Mais nous sommes toujours à la recherche de vieilles photos (en prêt) ou d'anecdotes pour enrichir notre base de données « Revel, mémoire d'autrafé… ».

Vous connaissez l'origine d'un lieu dit, d'un monument, d'une histoire, d'une anecdote ou tout autre chose qui mériterait d'être connu par les revélois d'hier, d'aujourd'hui et de demain, alors adhérer à notre projet de vous raconter l'histoire de Revel à travers le temps.

Contact : P. Desbuisson

Sté M2C - TERRASSEMENT
Marc PAQUET
Tél/Fax : 04 76 01 11 97
Port. : 06 82 44 37 21
38420 REVEL
TRAVAUX PUBLICS - VRD
MACONNERIE EXTERIEURE
Pose de pavés - Terrasses extérieurs

Photos comparées de Revel à quelques dizaines d'années d'écart. Et la forêt avance !!!

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 – Fax 04 76 89 85 28

Petites annonces

- Etudiante, 22 ans, externe en 5ème année de médecine, projet pédiatrie, prend soin de vos enfants en soirée, WE, lors de fêtes de famille ou après l'école au cas par cas. Pour sortir l'esprit tranquille. Très bonne expérience de la garde d'enfants. Contacter Brunelle LOTITO au 06 81 38 60 50. Tarifs CROUS
- Étudiante en maths/physique, bilingue anglais propose cours de soutien/aides aux devoirs pour primaire, collège, lycée. Dispo soir et week-end. Léa 06-83-41-00-65.
- Un seul coup de téléphone et deux chances de pouvoir faire garder vos enfants, le soir, en week end ou en semaine. Caroline et Hugo Maillet 04 76 89 84 60.
- Vends excellente chaîne a neige a montage et démontage instantané de marque KONIG model super magic N°80 pour les dimensions de roue me tel prix 50€. tel 04 76 89 83 16
- Vend moto 50 cm3 marque Yamaha, model DT, annee 2000, 11500 kilometres, couleur noir et rouge, prix :1000€. Contact : 0673234630 après 19h
- Vend chaussures de ski de randonnée 150€, Garmont Mega Ride MG model 2008 (Prix neuf = 349€). Taille 42-43. Servi 1 saison et demi. www.skitour.fr/matos/chaussures/garmont-mega-ride Contact: 04.76.00.16.51

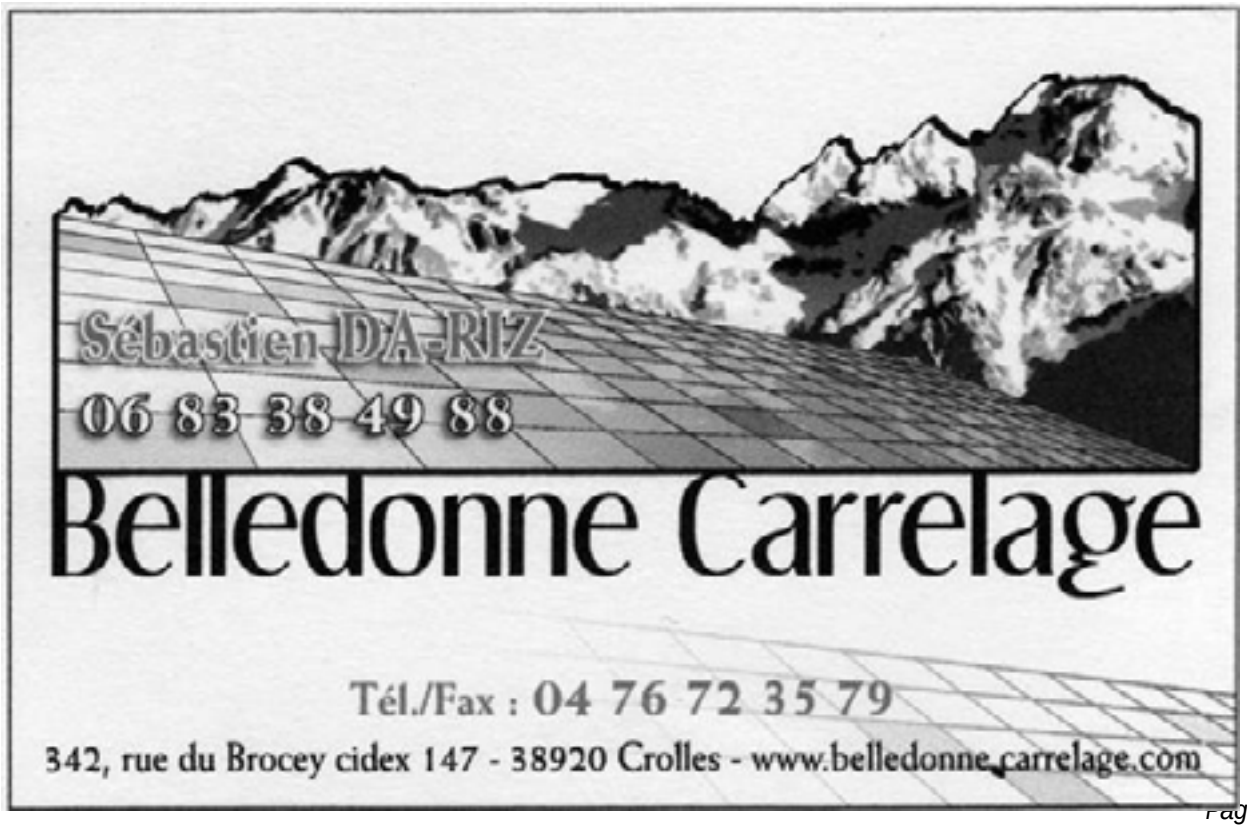

Agenda

Octobre

Vendredi 10 - 18h30	Assemblée Générale Restaurant Scolaire J. Riboud
Samedi 11	Fête des pirates
Du 13 au 19	Semaine du Goût
vendredi 17	Election parents d'élèves de 8h00 à 12h00
Samedi 18	Fête de la pomme
Lundi 20 - 20h30	APE : Préparation de Noël
Mardi 21	Gros objets
Mardi 21 – 20h30	Réunion d'information sur l'interco – Salle du conseil
Samedi 25 – 10h00	Assemblée Générale du Perlet à l'Oursière

Novembre

Vendredi 21 - 20h30	Assemblée Générale du Comité des fêtes à Freydane
Mardi 11	Commémoration de l'armistice
Samedi 22 – 20h00	Bal folk avec l'APAQ à l'Oursière
vendredi 28 – 20h30	AG du ROC

Décembre

Samedi 13	Marché de Noël, Père Noël et Spectacle